

Septembre 2016

# Baromètre bancaire 2016

L'évolution conjoncturelle des banques en Suisse

# Baromètre bancaire 2016

## Table des matières

.....	
<b>Executive summary</b>	<b>3</b>
.....	
<b>1 Le secteur bancaire suisse</b>	<b>6</b>
1.1 Evolutions en 2015	8
1.2 Evolutions en 2016	12
.....	
<b>2 Résultat des banques</b>	<b>16</b>
2.1 Evolutions en 2015	16
2.2 Evolutions en 2016	18
.....	
<b>3. Opérations au bilan</b>	<b>20</b>
3.1 Evolutions en 2015	20
3.1.1 Evolution des bilans	20
3.1.2 Evolution des opérations de crédit en Suisse	24
3.2 Evolutions en 2016	26
.....	
<b>4 Gestion de fortune</b>	<b>28</b>
4.1 Evolutions en 2015	28
4.2 Evolutions en 2016	32
.....	
<b>5 Emploi dans les banques en Suisse</b>	<b>34</b>
5.1 Evolutions en 2015	34
5.2 Evolutions en 2016	35
.....	
<b>6 Bibliographie</b>	<b>38</b>
.....	

# Executive summary

Coûts croissants liés à la réglementation, marges sous pression, clients sensibles aux prix, période de taux bas, licenciements, concurrence des Fintech, sans oublier les conséquences du Brexit ainsi que des perspectives économiques mitigées dans l'Union européenne (UE) et en Asie: les défis à relever ne manquent pas pour les banques en Suisse. Le secteur bancaire, pourtant, se porte bien. Les banques relèvent les défis et parviennent à assurer leur position dans un contexte incertain. Elles constituent toujours un secteur économique important, dont la contribution à la création de valeur globale au sein de l'économie suisse – environ 6 % – est elle aussi significative.

Les défis évoqués ci-dessus transparaissent dans le nombre de banques opérant en Suisse, qui est passé de 275 à 266 en 2015. Cette réduction du nombre d'établissements a concerné au premier chef les banques en mains étrangères, suivies des banques boursières et des filiales de banques étrangères. Cela montre que le secteur bancaire a poursuivi sa mutation structurelle en 2015. Avec l'érosion des marges d'intérêts et le développement du numérique dans le domaine financier, il sera amené à se restructurer de plus en plus vite ces prochaines années. La forte densité réglementaire et les coûts en matière de compliance en résultant pèsent lourdement sur les banques et fragilisent la position de la Suisse face à la concurrence d'autres places financières internationales.

En tant que centre financier d'envergure mondiale, la Suisse a besoin de conditions-cadres nationales et internationales à la fois fiables et stables. Elle applique les normes internationales, notamment l'échange automatique de renseignements en matière fiscale (EAR), une norme élaborée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle a signé l'année dernière un accord sur l'EAR avec l'UE, après quoi le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté la Loi fédérale sur l'EAR. La Suisse commencera donc début 2018 à échanger des données portant sur l'année 2017.

Par ailleurs, les banques en Suisse règlent les situations héritées du passé. Si le différend fiscal avec les Etats-Unis a été réglé pour toutes les banques dites de catégorie 2, les procédures sont toujours en cours pour celles dites de catégorie 1. Les banques en Suisse espèrent que le Ministère américain de la justice ne tardera pas à clore ces dossiers.

En tant que centre financier d'envergure mondiale, la Suisse a aussi besoin d'accéder aux marchés étrangers. A cet effet, elle mène des négociations bilatérales avec des pays partenaires importants. En 2013, un mémorandum concernant la fourniture de services financiers transfrontaliers avait été signé entre les Ministères des finances suisse et allemand. Les dernières clarifications en cours avec l'autorité allemande de surveillance des marchés financiers (BaFin) ont abouti en juillet 2015, de sorte que les banques suisses peuvent désormais proposer des prestations de services financiers en Allemagne à partir de la Suisse. Les négociations se poursuivent avec d'autres Etats membres de l'UE. Outre cet aspect bilatéral, la Suisse s'efforce d'améliorer l'accès au marché de l'UE dans son ensemble.

L'équivalence des législations, notamment, est un préalable important. En tant qu'Etat non membre de l'UE, la Suisse doit donc transposer ponctuellement le droit communautaire dans son propre droit, ce qui ne l'empêche pas de conserver ses spécificités nationales: la révision du droit suisse des marchés financiers est emblématique à cet égard. La Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF), qui règle l'organisation et l'exploitation de l'infrastructure des marchés financiers et fixe des règles de conduite pour le négoce de titres et de dérivés, est entrée en vigueur en janvier 2016. Quant à la Loi sur les services financiers (LSFin) et la Loi sur les établissements financiers (LEFin), le Conseil fédéral a adopté le message au Parlement les concernant dès 2015. Ces lois visent à assurer la protection des clients ainsi que la compétitivité de la place financière suisse et, dès lors que c'est nécessaire et pertinent, elles harmonisent le droit suisse des marchés financiers avec le droit communautaire. Elles ne devraient pas entrer en vigueur avant 2018.

La récente implantation d'une banque chinoise en Suisse témoigne elle aussi de l'envergure mondiale de la place financière suisse. A l'automne 2015, la China Construction Bank (CCB) a été la première banque chinoise à se voir octroyer une licence bancaire en Suisse. En janvier 2016, elle ouvrait sa première filiale à Zurich. L'Association suisse des banquiers (ASB) et d'autres acteurs travaillent depuis 2012 à établir un hub pour le renminbi en Suisse. Depuis 2015, les établissements financiers suisses peuvent effectuer des investissements directs en Chine et opérer directement en CHF et RMB.

En 2015, le contexte de taux négatifs a largement conditionné la situation des banques en Suisse. La Banque nationale suisse (BNS) a supprimé le taux de change plancher de 1,20 franc suisse pour 1 euro le 15 janvier 2015. Parallèlement, elle a fixé à -0,75 % l'intérêt négatif que les banques doivent verser sur les avoirs à vue déposés à la BNS et excédant un montant exonéré prédéfini. A une exception près, les banques n'ont pas répercuté ce taux négatif sur leurs clients à ce jour.

En 2016, le «oui» des citoyens britanniques au Brexit n'a pas manqué de soulever une vague d'inquiétude, qui s'est traduite par une chute immédiate des cours boursiers, une dépréciation de la livre sterling et une incertitude accrue sur les marchés financiers. Pour la place bancaire suisse, les conséquences du Brexit sont encore incertaines. Il ne faut pas s'attendre à priori à des impulsions positives.

En dépit d'un contexte difficile aux plans national et international, les banques en Suisse affichent une réelle solidité. Leur résultat consolidé s'est inscrit en hausse de 5 % en 2015, à CHF 64,6 milliards. Il se compose du résultat des opérations d'intérêts, du résultat des opérations de commissions et prestations de services, du résultat des opérations de négoce ainsi que des autres résultats ordinaires. Malgré la faiblesse persistante des taux, le résultat des opérations d'intérêts a encore progressé en 2015 et est devenu, pour la première fois au cours de ces dix dernières années, la composante majeure du résultat des banques. Le bénéfice brut des banques s'est inscrit en baisse de 5,7 % par rapport à l'année précédente. Les impôts sur le revenu et le bénéfice ont diminué, passant de CHF 2,6 milliards en 2014 à CHF 2,2 milliards en 2015.

Le volume des transactions à la Bourse suisse s'est contracté de 8,7 % au premier semestre 2016 par rapport à 2015. Cela s'explique par un accroissement des activités de négoce dans le sillage de la suppression du taux de change plancher EUR/CHF début 2015 et par une augmentation de l'aversion au risque conjuguée à un recul des activités de négoce en 2016 en raison d'incertitudes accrues. Cette baisse a eu un impact négatif sur le résultat des opérations de commissions et prestations de services. Il est peu probable que le taux d'intérêt négatif revienne en zone positive à brève échéance, de sorte que les opérations d'intérêts des banques resteront sous pression. La baisse des frais de refinancement continuera d'avoir des effets positifs de même que, au moins partiellement, la possibilité d'améliorer les marges sur les opérations hypothécaires. Sur le front des coûts, les effets de réglementations toujours plus strictes se feront sentir.

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en baisse de 0,5 % en 2015, à CHF 3 026,1 milliards. Les grandes banques et les banques étrangères, dont le total des bilans s'est inscrit en recul de respectivement CHF 36 milliards et CHF 33,2 milliards, ont largement contribué à cette baisse. Le recul qu'elles ont enregistré en termes de total des bilans s'explique notamment par la dépréciation des portefeuilles en euros consécutive à la suppression du taux de change plancher EUR/CHF en janvier 2015, qui a entraîné une baisse des créances et engagements envers l'étranger comptabilisés en euros. Les banques cantonales, les banques Raiffeisen, les banques régionales et caisses d'épargne, à vocation principalement nationale, ont affiché un total des bilans en hausse en 2015. Le total consolidé des bilans des banques Raiffeisen a progressé de 9 % par rapport à 2014, celui des banques cantonales de 2,8 % et celui des banques régionales et caisses d'épargne de 3,7 %. L'explication majeure réside dans l'augmentation des créances hypothécaires, dont le taux de croissance est toutefois inférieur à celui des années précédentes.

Sur les cinq premiers mois de l'année 2016, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse a poursuivi sa progression, affichant une hausse de 2 % à CHF 3 180,8 milliards. Les créances hypothécaires, qui constituent le principal poste d'actif, ainsi

que les liquidités sont restées sur la tendance de 2015 au cours de cette même période. Les crédits hypothécaires ont augmenté de 1,2 % et les liquidités de 3,8 %. Les créances sur les banques se sont également inscrites en hausse. Cela s'explique sans doute par le fait que lorsque leurs liquidités dépassent la limite d'exonération en vigueur depuis janvier 2015, certaines banques d'affaires transfèrent l'excédent à des banques qui n'atteignent pas cette limite – contre rémunération.

Les opérations de crédit des banques sont un pilier important pour le développement économique de la Suisse. L'octroi de crédit aux entreprises et aux particuliers en Suisse est stable. En 2015, le volume total de l'encours de crédit national a légèrement augmenté pour s'établir à CHF 1 076,4 milliards, dont CHF 151,8 milliards provenant de créances gagées et en blanc et CHF 924,7 milliards provenant de créances hypothécaires suisses. La croissance des crédits hypothécaires nationaux a ralenti en 2015 (+2,6 %) par rapport à 2014 (+3,6 %), en raison notamment du renforcement de la réglementation en matière hypothécaire.

La place financière suisse, avec une part de marché de 25 %, reste le leader de la gestion de fortune transfrontalière. Au total, les actifs sous gestion dans des banques en Suisse s'établissaient en 2015 à CHF 6 567,6 milliards, ce qui correspond à une baisse de CHF 88,2 milliards par rapport à 2014. Cette baisse résulte d'un recul des actifs de clients étrangers et s'explique principalement par un effet monétaire. Les clients étrangers détiennent en effet une part d'actifs libellés en euros et en dollars américains nettement plus importante que celle des clients suisses. Les actifs de clients suisses, en revanche, ont progressé en 2015.

L'évolution de l'emploi a été conditionnée en 2015 par le mouvement persistant de consolidation ainsi que par les mesures visant à réduire les coûts et à augmenter la productivité. Au niveau national, le nombre de postes (en équivalents plein temps) a baissé de 1 012 pour s'établir à 103 041 (-1%). Considéré sur une longue période, l'emploi apparaît stable dans le secteur bancaire.

L'enquête annuelle de l'ASB relative à l'évolution du personnel dans les banques indique un net recul des effectifs en Suisse au premier semestre 2016 (-3 454 postes, soit -4,1%). Les effectifs à l'étranger ont connu une évolution inverse puisque l'on a enregistré sur la même période, en chiffres nets, plus de 6 700 créations de postes. S'agissant des prévisions pour le second semestre 2016, plus des deux tiers des 162 banques ayant répondu tablent sur une stabilité de la situation de l'emploi. La part des banques qui prévoient une réduction de leurs effectifs s'est légèrement accrue entre 2014 (11 %) et 2015 (11,7 %) – des chiffres qui restent toutefois nettement inférieurs à ceux de la période 2012–2014. Cette tendance générale vaut globalement pour tous les domaines d'activité. L'Asset Management institutionnel et les opérations de négoce sont les seuls domaines où pratiquement aucune des banques interrogées ne prévoit de réduire ses effectifs. Globalement, la situation de l'emploi dans le secteur bancaire reste très réjouissante en comparaison nationale. En juin 2016, le taux de chômage dans le secteur bancaire s'établissait ainsi à 2,7 %, soit en-deçà de la moyenne nationale de 3,1 %.

# 1 Le secteur bancaire suisse

Le secteur bancaire suisse contribue de manière déterminante au succès de la place financière suisse, qui compte parmi les premières au monde et est restée en 2015 l'une des plus compétitives à l'échelon international. Deux villes suisses, Zurich et Genève, se sont classées respectivement sixième et quinzième du Global Financial Centres Index 2016.<sup>1</sup> Le secteur bancaire suisse regroupe une multitude d'établissements bancaires qui appliquent des modèles d'affaires diversifiés et offrent une large gamme de prestations de services.

| Un secteur compétitif ...

Dans un contexte économique exigeant depuis des années, le secteur bancaire suisse a généré en 2015 une part significative de la création de valeur du pays (près de 6 %).<sup>2</sup> Il apporte ainsi une contribution essentielle à la prospérité de la population suisse dans son ensemble.

| ... et très important pour l'économie

Le secteur bancaire suisse traverse toutefois une phase de mutation, qui se traduit par de profonds bouleversements. Tout d'abord, la faiblesse persistante des taux d'intérêt et la concurrence acharnée compriment les marges. Par ailleurs, les réglementations en matière de fonds propres ou de transparence fiscale poussent les coûts à la hausse, accroissant ainsi la pression sur les marges. Enfin, le numérique influe notablement sur le contexte général dans lequel évoluent les banques. Il accélère la mutation structurelle au sein de la branche – avec les opportunités et les risques que cela comporte.

| Un secteur en mutation

A fin 2015, 266 banques opéraient en Suisse, contre 275 en 2014. En fonction de leurs caractéristiques et de leur activité, la BNS les répartit désormais en huit groupes: banques cantonales, grandes banques, banques régionales et caisses d'épargne, banques Raiffeisen, banques étrangères, banquiers privés, banques boursières et «autres banques». Jusqu'en 2014, le groupe «autres banques» intégrait les «autres banques» et les banques boursières. Depuis lors, la BNS classe les «autres banques» et les banques boursières dans deux groupes séparés et non plus sous la dénomination commune «autres banques».

| Huit groupes de banques en Suisse

A fin 2015, on comptait en Suisse 24 banques cantonales, dont 21 disposant d'une garantie illimitée de l'Etat – en d'autres termes, le canton concerné répond de tous les engagements de sa banque. Les banques cantonales déploient principalement leurs activités dans leurs cantons respectifs, mais certaines opèrent au-delà des frontières cantonales grâce à des filiales ou par le biais de canaux numériques. La plus grande banque cantonale suisse, la Zürcher Kantonalbank (ZKB), est considérée comme un groupe financier d'importance systémique depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013. A ce titre, en vertu des exigences du *too big to fail* (TBTF) prévues par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB), elle se voit appliquer en matière de fonds propres et de liquidités des dispositions plus strictes que celles applicables aux autres banques cantonales.

| Banques cantonales

Les grandes banques suisses sont des banques universelles qui opèrent à l'échelon international sur tous les segments de l'activité bancaire. En 2015, elles représentaient 47,1 % du total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse. Dans le cadre de la réglementation TBTF, elles se sont efforcées de se réorganiser juridiquement et de réduire leur niveau d'importance systémique en se restructurant. En juin 2015, UBS SA a annoncé la constitution d'UBS Switzerland AG, une filiale à 100 % d'UBS SA disposant

| Grandes banques

<sup>1</sup> Z/Yen Group Limited (2016).  
<sup>2</sup> BAKBASEL (2015).

de sa propre licence bancaire. Credit Suisse SA a également entrepris de se réorganiser à l'automne 2015 (cf. chapitre 1.1.).

UBS Switzerland AG et UBS SA sont prises en compte séparément par la BNS, ce qui explique que le groupe «grandes banques» réunit désormais trois établissements (UBS SA, UBS Switzerland AG et Credit Suisse SA).

Les banques régionales et les caisses d'épargne se consacrent principalement aux activités classiques d'épargne et de crédit hypothécaire. A la différence des banques cantonales, elles opèrent sur des secteurs géographiques le plus souvent régionaux. A fin 2015, on comptait en Suisse 62 banques régionales et caisses d'épargne, soit une de moins qu'une année auparavant.

| [Banques régionales et caisses d'épargne](#)

Le groupe Raiffeisen est un regroupement de banques Raiffeisen organisées en coopératives et présentes dans toute la Suisse. Son domaine d'activité couvre les opérations d'intérêts classiques, avec les hypothèques et les crédits d'une part et les fonds de la clientèle sous forme d'épargne et de placement d'autre part. A fin 2015, son réseau comptait au total 299 banques Raiffeisen indépendantes disposant de 982 agences. Le groupe des banques Raiffeisen est le troisième groupe bancaire en Suisse par la taille. Depuis juin 2014, les banques coopératives réunies au sein du groupe Raiffeisen sont considérées comme des établissements financiers d'importance systémique au même titre que les grandes banques, PostFinance SA et la ZKB. Raiffeisen Suisse société coopérative a racheté en 2012 la totalité des parts de la banque privée Notenstein. La BNS continue toutefois de faire figurer cette dernière dans le groupe «banques boursières».

| [Banques Raiffeisen](#)

Le groupe des banques étrangères comprend les filiales de banques étrangères ainsi que les banques en mains étrangères. Les filiales de banques étrangères n'ont pas de personnalité juridique propre, elles dépendent juridiquement de leur maison mère. Elles travaillent en particulier pour des clients étrangers et opèrent principalement dans le domaine de l'Investment Banking. Quelques banques se consacrent aussi à la gestion de fortune axée sur l'étranger. A fin 2015, on comptait en Suisse 26 filiales de banques étrangères (2014: 27).

| [Banques étrangères](#)

Les banques en mains étrangères sont constituées selon le droit suisse, mais les participations étrangères y représentent plus de la moitié des droits de vote. Elles opèrent souvent dans tous les domaines d'activité, mais certaines se focalisent sur la gestion de fortune ou l'Investment Banking. A fin 2015, la Suisse en comptait 85 (2014: 91).

Les banquiers privés, qui opèrent à l'échelon national et international, ont pour activité principale la gestion de fortune et, en tant qu'associés, ils sont solidairement responsables. Quatre banquiers privés ont changé de structure juridique en 2014 et figurent depuis lors parmi les banques boursières, d'où des ruptures structurelles dans les statistiques des groupes «banquiers privés» et «banques boursières». A fin 2015, il existait en Suisse sept banquiers privés (2000: 17, 2005: 14, 2010: 13).

| [Banquiers privés](#)

Les banques boursières se consacrent principalement aux opérations boursières, aux opérations sur titres et à la gestion de fortune. Elles ont dans leur clientèle des personnes établies aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. A fin 2015, il y avait en Suisse 44 banques boursières (2014: 47).

| [Banques boursières](#)

Sont considérées comme des «autres banques» les banques que l'on ne peut classer dans aucun autre groupe. Elles ne présentent donc pas de caractéristiques communes notables. A fin 2015, on comptait en Suisse 14 «autres banques», soit une de moins qu'une année auparavant. Si l'on se réfère au total du bilan, PostFinance SA s'inscrit de loin en tête de ce groupe. C'est le cinquième établissement financier suisse à avoir été déclaré d'importance systémique par la BNS en septembre 2015, mais le premier de ce groupe.

| «Autres banques»

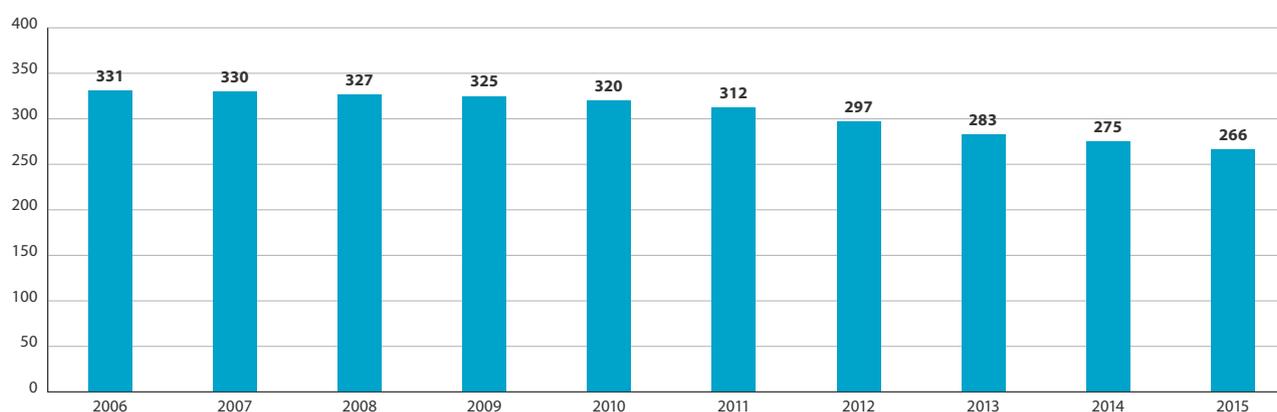
## 1.1 Evolutions en 2015

Courant 2015, le nombre de banques est passé de 275 à 266. Le différentiel correspond à cinq retraits du statut bancaire, une fermeture, cinq liquidations, cinq rachats par d'autres banques et sept intégrations dans les statistiques. Cette réduction du nombre d'établissements concerne au premier chef les banques en mains étrangères (-8), suivies des banques boursières (-4) et des filiales de banques étrangères (-4).

| 266 banques en Suisse

Graphique 1

### Nombre de banques en Suisse



Source: BNS

En février 2015, la banque privée Notenstein, une filiale du groupe Raiffeisen, a repris la banque privée La Roche. Pour La Roche, cette opération se justifiait principalement par la pression croissante sur les marges résultant des coûts en matière de compliance et de la nécessité de développer ses capacités en matière d'e-banking. Quant à Notenstein, elle entendait renforcer son activité clé, la gestion de fortune pour la clientèle privée, et par là même son positionnement sur le marché. A fin 2015, après la fusion, l'effectif total s'établissait à environ 550 personnes.

| Notenstein reprend  
La Roche

En septembre 2015, la banque Vontobel a racheté Finter Bank au groupe italien Italmobiliare. A fin 2015 Finter Bank avait CHF 1,6 milliard d'actifs sous gestion et employait 65 collaborateurs. Par cette opération, Vontobel entend développer ses activités de gestion de fortune et renforcer ses opérations avec la clientèle italienne.

| Vontobel reprend  
Finter Bank

A l'automne 2015, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a ouvert une procédure de faillite à l'encontre de la banque privée Hottinger. En raison non seulement de coûts accrus dus à des problèmes informatiques et à des frais croissants en matière de compliance, mais aussi de contentieux non résolus et de recettes insuffisantes, celle-ci n'était plus en mesure de répondre aux exigences légales en matière de fonds propres. Elle employait 50 collaborateurs.

La banque privée Hottinger en faillite

Le 15 janvier 2015, la BNS a supprimé le taux de change plancher EUR/CHF, en justifiant cette mesure par un changement de situation radical sur le marché des devises. Au deuxième semestre 2014, l'euro – et, du fait du taux de change plancher EUR/CHF, le franc suisse – s'étaient déjà dépréciés progressivement par rapport à des monnaies importantes comme le dollar américain. Lorsqu'il est apparu que la Banque centrale européenne (BCE) assouplirait encore fortement sa politique monétaire par le biais d'un programme d'achat d'obligations, le taux de change plancher est devenu intenable pour la Suisse. Sa suppression a entraîné un rebond du franc suisse, ce qui traduisait la solidité de la monnaie, mais aussi la confiance dans l'économie suisse et le dynamisme de la place financière.

La BNS supprime le taux de change plancher EUR/CHF ...

Bien que le franc fort pèse sur l'économie, et avant tout sur le secteur exportateur, les établissements financiers suisses n'ont guère été touchés par des défaillances de crédit à ce stade. Rappelons toutefois que si la situation était encore détendue sur le front des risques de défaillance en 2015, l'expérience a montré que les pertes de crédit surviennent avec un décalage dans le temps. Certes, à fin 2015, quelques entreprises affichaient déjà un EBIT (Earnings Before Interest and Tax) négatif, mais beaucoup disposaient d'importantes réserves de liquidités. Les banques exigent de leur clientèle Entreprises des informations détaillées quant aux moyens qu'elles entendent mettre en œuvre pour rétablir leur rentabilité.

L'industrie n'est pas seule à pâtir du franc fort: les banquiers privés et les banques de gestion de fortune en subissent aussi nettement les effets. Dans la mesure où environ 85 % de leurs actifs sous gestion étaient libellés en monnaies étrangères, les portefeuilles en francs suisses se sont fortement réduits en 2015, entraînant une baisse de 5,6 % des revenus de la gestion de fortune.

En même temps qu'elle supprimait le taux de change plancher EUR/CHF, la BNS a réduit de 0,5 point de pourcentage, à -0,75 %, l'intérêt prélevé sur les comptes de virement des banques qui excèdent le montant exonéré. La limite d'exonération, en-deçà de laquelle aucun intérêt négatif n'est dû, est fixée pour chaque banque à vingt fois le montant des réserves minimales que celle-ci doit détenir auprès de la BNS. Un «marché des liquidités» s'est dès lors développé parmi les banques: les établissements dont les liquidités dépassaient la limite d'exonération, par exemple les banques cantonales, ont transféré leurs excédents à d'autres qui n'atteignaient pas cette limite. Ces transferts étant rémunérés, quelques établissements sont parvenus à générer un solde d'intérêts positifs grâce aux commissions ainsi perçues et aux intérêts prélevés sur les hypothèques et les prêts. Les banquiers privés ont été fortement impactés par les taux négatifs, et ce pour une raison principale: comme ils sont peu axés sur les opérations de prêt, leurs réserves minimales sont moindres.

... et renforce simultanément les taux d'intérêt négatifs sur les comptes de virement

Après la suppression du taux de change plancher EUR/CHF et contre toute attente, les taux d'intérêt sur le marché hypothécaire ont commencé par grimper au premier semestre 2015. L'explication réside dans le mode de couverture des opérations hypothécaires par les banques. Ces dernières, en effet, se refinancent sur les dépôts d'épargne. Si les taux d'intérêt à court terme s'envolent, elles risquent de devoir rémunérer les épargnants davantage qu'elles ne sont rémunérées pour

Effets des taux d'intérêt négatifs sur le marché hypothécaire

les crédits immobiliers souscrits à long terme. Elles couvrent ce risque par des opérations de swap: pendant une durée déterminée, elles versent un intérêt fixe défini en fonction du taux du marché des capitaux et prélèvent un taux variable défini en fonction du Libor. Or avec les taux d'intérêt négatifs, ce taux variable est devenu négatif lui aussi. Dès lors, pour que les opérations de swap remplissent leur rôle, il aurait fallu que les banques appliquent aux épargnants un taux d'intérêt équivalent. Mais pour prévenir des phénomènes de retrait ou de thésaurisation, elles ont répercuté les taux d'intérêt négatifs sur la clientèle institutionnelle seulement et non sur les particuliers (à l'exception d'un établissement). En contrepartie, elles ont cherché à compenser ces frais de couverture accrus en relevant leurs taux hypothécaires. En juillet 2015, les taux hypothécaires à long terme ont atteint leur plus haut annuel. Par rapport aux années antérieures, les taux sont toutefois restés à un faible niveau. Confrontées à la présence active des compagnies d'assurance sur le marché hypothécaire ainsi qu'à la faiblesse persistante des taux hypothécaires à court terme, les banques ont été contraintes de faire machine arrière et d'abaisser leurs taux hypothécaires à long terme pour rester compétitives. Au cours du deuxième semestre 2015, on a donc assisté à un retour progressif des taux hypothécaires à long terme à leur niveau du début de l'année.

Afin d'atténuer l'impact substantiel des taux négatifs en termes de coûts, les banques ont optimisé leur gestion des liquidités. Elles se sont aussi efforcées de compenser l'érosion de leurs revenus en tentant d'imposer des marges plus conséquentes pour les nouvelles hypothèques ou pour le financement subséquent des tranches arrivant à échéance. Cela a eu pour effet de maintenir les volumes hypothécaires sur une tendance légèrement haussière.

Après que l'accord entre la Suisse et l'UE sur l'EAR a été signé en mai 2015, le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté la Loi fédérale sur l'EAR pendant l'hiver et jeté ainsi les bases juridiques requises pour l'application de cette norme internationale élaborée par l'OCDE. L'accord met fin au secret bancaire suisse qui protégeait les clients des banques établis dans l'UE par rapport aux autorités fiscales étrangères et constitue une révision de l'accord sur la fiscalité de l'épargne, lequel reposait sur le concept d'impôt à la source et était en vigueur depuis 2005. Les principes régissant l'EAR sont les suivants: les renseignements ne peuvent être utilisés qu'aux fins prévues dans l'accord, la protection des données doit être assurée, tous les Etats collectent et échangent les mêmes données et les règles applicables en matière d'identification des ayants droit économiques sont identiques pour tous (y compris les trusts et les sociétés de domicile). En décembre 2015, les ministres des finances de l'UE ont approuvé l'accord sur l'EAR conclu avec la Suisse. Comme prévu, la Suisse va donc pouvoir commencer début 2018 à échanger des données portant sur l'année 2017, notamment les noms des contribuables concernés, les produits des dividendes et des intérêts ainsi que les montants des produits de cessions d'actifs financiers et des avoirs en compte. L'EAR avec les pays non membres de l'UE requiert des accords spécifiques, à l'image de celui conclu avec l'Australie. Début 2016, la Suisse a signé des déclarations communes visant à introduire l'EAR avec divers pays, notamment la Corée du Sud, le Canada et le Japon.

Validation des bases juridiques de l'EAR par le Parlement

La LIMF, qui règle l'organisation et l'exploitation de l'infrastructure des marchés financiers et fixe des règles de conduite pour le négoce de titres et de dérivés, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Quant à la LSFIn et la LEFin, le Conseil fédéral a adopté le message au Parlement les concernant en novembre 2015. Ces lois visent à assurer la protection des clients ainsi que la compétitivité de la place financière suisse. La LSFIn prévoit des obligations de formation initiale et continue pour les conseillers et étend l'obligation de publier un prospectus pour les actions, emprunts et autres instruments cotés à tous les titres de participation et titres de créance. Il en résulte des coûts accrus pour les prestataires de services financiers.

Nouvelle infrastructure des marchés financiers: LIMF en vigueur, LSFIn et LEFin devant le Parlement

La LEFin règle la surveillance des prestataires de services financiers. La principale nouveauté est qu'elle concerne aussi les gérants de fortune indépendants, soumis à une instance de surveillance indépendante – donc pas à la FINMA. La LSFIn et la LEFin ne devraient pas entrer en vigueur avant 2018.

La Suisse étant une petite économie ouverte, elle a besoin de pouvoir proposer les produits et services de ses établissements financiers à l'étranger: la nouvelle infrastructure des marchés financiers constitue une condition préalable importante en vue de la distribution transfrontalière.

Assurer pour ses services financiers un accès transfrontalier au marché, en particulier à celui des pays européens, demeure pour la Suisse un enjeu majeur. Les nouvelles dispositions introduites dans le droit suisse des marchés financiers harmonisent ce dernier avec celui de l'UE et constituent une base pour d'éventuelles négociations sur l'accès au marché de l'UE. Par ailleurs, en 2013, un mémorandum concernant la fourniture de services financiers transfrontaliers avait été signé entre les Ministères des finances suisse et allemand. Les dernières clarifications en cours avec la BaFin ont abouti en juillet 2015, de sorte que les banques suisses souhaitant proposer des prestations de services financiers en Allemagne depuis la Suisse peuvent désormais déposer auprès de la BaFin une demande de dispense dans le cadre d'une procédure simplifiée. Les négociations se poursuivent avec d'autres Etats membres de l'UE.

| [Accès au marché de l'UE](#)

Outre ces entretiens bilatéraux, la Suisse s'efforce d'améliorer l'accès au marché de l'UE dans son ensemble. Des entretiens exploratoires en vue d'un éventuel accord sur les services financiers avaient été engagés avec l'UE après que la Suisse ait accepté l'EAR, mais ils sont suspendus. Pour qu'ils reprennent, l'UE attend des solutions sur deux points: les questions institutionnelles et la libre circulation des personnes après le «oui» de la Suisse à l'initiative contre l'immigration de masse. L'amélioration de l'accès au marché de l'UE passe aussi pour la Suisse par l'adoption de dispositions légales équivalentes à celles de l'UE sur certains aspects spécifiques. A cet égard, des succès sont à signaler: par exemple, en novembre 2015, la Commission européenne a reconnu que la surveillance suisse des contreparties centrales était équivalente aux dispositions déterminantes de l'UE. En outre, en juillet 2016, l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) a recommandé à la Commission européenne d'autoriser les gérants de fortune de douze pays non membres de l'UE, dont la Suisse, à distribuer dorénavant leurs fonds dans l'UE en leur accordant un passeport européen. Cela simplifie l'accès au marché de l'UE pour les gestionnaires de fonds alternatifs, puisqu'ils n'auront plus à demander une autorisation à chacun des Etats membres de l'UE.

Les dispositions TBTF visent à renforcer la capacité de résistance des banques d'importance systémique. Dans le cadre de ce dispositif, le Conseil fédéral a souhaité que le taux d'endettement (*leverage ratio*), c'est-à-dire l'indicateur clé défini comme le rapport entre les fonds propres et le total du bilan, fasse l'objet d'exigences accrues. En octobre 2015, il a validé les bases d'une nouvelle Ordonnance qui est entrée en vigueur début juillet 2016. Elle prévoit, pour les grandes banques, un relèvement du *leverage ratio* de 3,1 % à 5 %. En octobre 2015, le *leverage ratio* d'UBS et Credit Suisse s'établissait respectivement à 3,6 % et 3,7 %. Les nouvelles exigences devront être appliquées d'ici à fin 2019. Dès l'été 2015, UBS a annoncé sa réorganisation ainsi que la constitution d'UBS Switzerland AG. Quant à Credit Suisse, elle a amorcé sa restructuration à l'automne 2015 et entend la finaliser courant 2016. A cet effet, les fonds propres seront augmentés de CHF 6 milliards et les activités de la banque réparties entre trois divisions régionales de gestion de fortune (Asie, Suisse, reste du monde) et deux divisions spécialisées dans la banque d'investissement. La banque universelle sur le marché domestique suisse sera développée, avec une introduction en bourse partielle prévue d'ici à 2017 et qui devrait encore renforcer la base de fonds propres.

En vertu du TBTF, les banques doivent procéder à des adaptations juridiques et organisationnelles et satisfaire à des exigences accrues en matière de fonds propres

En décembre 2015, les banques suisses ont publié sur le site Internet [www.dormantaccounts.ch](http://www.dormantaccounts.ch) une liste de quelque 3 500 comptes et compartiments de coffre-fort pour lesquels elles sont sans contact avec les clients depuis au moins soixante ans. A fin 2015, on estimait la valeur totale de ces avoirs à CHF 60 millions. Cette publication constitue une dernière tentative des banques de rétablir le contact avec les clients, après quoi, en cas d'échec, les avoirs seront définitivement transférés à la Confédération dans un délai d'un an. Le transfert entraîne l'extinction des droits des titulaires sur les avoirs. Pour les banques, ces nouvelles règles sont porteuses de sécurité juridique quant à la gestion des avoirs en déshérence. Pour les clients et les ayants droit, la publication est un moyen simple, sûr et efficace de rechercher des avoirs en déshérence. Il reste néanmoins possible de rechercher des avoirs en déshérence en s'adressant à l'Ombudsman des banques suisses.

Les banques suisses publient une liste d'avoirs en déshérence

## 1.2 Evolutions en 2016

EFG International reprend BSI

En février 2016, la banque privée zurichoise EFG International a repris BSI, une banque tessinoise détenue majoritairement par le groupe financier brésilien BTG Pactual, pour un montant de CHF 1,3 milliard. La nouvelle entité est l'une des plus grandes banques de Suisse spécialisées dans le Private Banking, avec 4 000 collaborateurs dont 860 conseillers à la clientèle et CHF 170 milliards d'actifs sous gestion.

L'opération a été ternie par l'implication de BSI dans un scandale de blanchiment d'argent. Une procédure d'enforcement de la FINMA, ouverte en 2015 et close en mai 2016, a démontré que la banque avait gravement enfreint les dispositions relatives au blanchiment d'argent dans le cadre de relations d'affaires et de transactions en lien avec le fonds souverain malaisien 1MDB. La FINMA, entre autres mesures, a confisqué un bénéfice de CHF 95 millions et BSI a perdu sa licence bancaire. La FINMA n'a autorisé le rachat intégral de BSI par EFG International qu'à la condition que BSI soit entièrement intégrée puis dissoute dans un délai d'un an.

### La lutte contre le blanchiment d'argent en Suisse

Il existe en Suisse un dispositif rigoureux de lutte contre le blanchiment d'argent, qui repose sur une longue tradition et a fait ses preuves. C'est en 1977, en réponse au «scandale de Chiasso», que l'ASB a publié la première «Convention relative à l'obligation de diligence des banques» (CDB). Ce texte a été remanié à de multiples reprises depuis lors et la «CDB 16», publiée en 2016, en constitue la septième version. Au fil du temps, la CDB a servi de base à l'élaboration de normes pénales, à la Loi sur le blanchiment d'argent (LBA) ainsi qu'aux ordonnances de la FINMA en la matière.

A l'échelon international, on a créé en 1989 le Groupe d'Action Financière (GAFI), dont les Recommandations s'inspirent elles aussi fortement de la CDB. La Suisse est membre du GAFI. Grâce à son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent, elle répond aux Recommandations du GAFI. Ce dernier l'a d'ailleurs déjà confirmé à l'issue de l'examen par pays auquel il a procédé en 2005. En 2012, le GAFI a révisé ses 40 Recommandations, ce qui a conduit la Suisse à adapter divers textes en lien avec le blanchiment d'argent. Tous sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, en même temps que la CDB 16. Les principales modifications concernent notamment l'obligation d'annonce imposée à quiconque acquiert des actions au porteur d'une société dont les titres ne sont pas cotés en bourse, ainsi que le délit fiscal qualifié considéré comme une infraction préalable au blanchiment d'argent.

En dépit de toutes ces mesures, il existe selon la FINMA des établissements financiers qui enfreignent les lois et directives en vigueur. L'Autorité de surveillance a

ainsi identifié des risques accrus de blanchiment d'argent et ouvert des procédures à l'encontre de plusieurs banques.

Mais il s'agit clairement de cas isolés et la FINMA ne demande pas que le dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, qui fonctionne bien, soit renforcé. D'une part, les dispositions en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment d'argent permettent de prévenir les manquements de manière proactive. D'autre part, si un manquement est néanmoins commis, il est sévèrement sanctionné en vertu du Code pénal.

En mars 2016, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Basel Committee on Banking Supervision, BCBS) a présenté de nouvelles règles selon lesquelles les banques sont désormais autorisées à utiliser des modèles internes pour calculer leurs ratios de fonds propres réglementaires. Il entend toutefois restreindre fortement l'usage de ces modèles au profit de modèles standard. L'objectif prioritaire de ses propositions n'est pas d'augmenter le ratio de fonds propres, mais de faciliter les comparaisons entre banques et d'améliorer la transparence.

Le Comité de Bâle restreint l'usage des modèles internes de calcul des ratios de fonds propres

Le différend fiscal avec les Etats-Unis est réglé pour les quelque 80 banques dites de catégorie 2, c'est-à-dire celles qui avaient des raisons de présumer qu'elles avaient violé le droit américain et s'étaient annoncées spontanément. Au total, elles ont versé USD 1,3 milliard aux autorités américaines. Une fois leurs amendes payées, elles ont reçu chacune un Non-Prosecution Agreement, c'est-à-dire une déclaration des Etats-Unis selon laquelle elles ne seraient pas poursuivies pénalement pour les infractions annoncées.

Programme de règlement du différend fiscal entre les banques suisses et les Etats-Unis: dossiers clos pour les banques dites de catégorie 2

Quant aux procédures à l'encontre des banques dites de catégorie 1, elles suivent leur cours. Ces banques faisaient déjà l'objet d'enquêtes pénales avant que la Suisse et les Etats-Unis concluent l'arrangement visant à régler le différend fiscal.

A l'automne 2015, la CCB a été la première banque chinoise à se voir octroyer une licence bancaire en Suisse. En janvier 2016, elle ouvrait sa première filiale à Zurich. La banque centrale chinoise (PBC) a autorisé cette filiale zurichoise à faire office de banque de compensation pour le renminbi (RMB) en Suisse: après Londres, Francfort et Luxembourg, Zurich est désormais une plateforme européenne pour le négoce offshore en monnaie chinoise. Ces initiatives mettent en lumière le rôle de notre pays comme partenaire privilégié de la Chine. Pour les entreprises suisses, elles simplifient et sécurisent les échanges commerciaux avec le plus grand pays exportateur du monde en prévenant les problèmes de liquidités et en rendant les opérations en RMB moins onéreuses. La Suisse est ainsi pleinement positionnée comme hub pour le renminbi, ce qui recèle un potentiel considérable pour la place financière et l'économie nationale. Tel était bien l'objectif de l'ASB et d'autres acteurs, qui se sont employés à le concrétiser dès 2012.

Première banque chinoise en Suisse

Le règlement des situations héritées du passé est en bonne voie dans les banques suisses. Pourtant, rien ne laisse présager un prochain relâchement de la pression sur les marges, notamment dans le domaine de la gestion de fortune transfrontalière. Depuis la crise financière, la réglementation bancaire s'est transformée en profondeur, tant en Suisse que dans d'autres pays. Or la mise en œuvre des nouvelles dispositions nécessite des ressources considérables. Par exemple, de nombreuses banques sont contraintes de renforcer leur service Compliance, ce qui pousse les frais de fonctionnement à la hausse.

Pression persistante sur les marges

Le programme américain constitue également un poste de coûts important. En effet, en vertu d'une obligation de coopération de quatre ans, les Etats-Unis peuvent solliciter l'aide active des banques dites de catégorie 2, par exemple pour la formulation de demandes groupées dans le cadre de l'assistance administrative. Cela a des répercussions en termes de coûts.

Par ailleurs et plus généralement, sous l'influence des nouvelles possibilités qu'offre le numérique, les clients n'hésitent plus aujourd'hui à changer de banque, ils sont plus attentifs au prix des prestations et font du coût un critère de décision majeur. Tout cela met à mal les modèles d'affaires des banques, qui doivent enrayer l'érosion de leurs marges tout en proposant des produits et services innovants qui répondent aux besoins de leurs clients.

Le 23 juin 2016, la Grande-Bretagne a décidé de quitter l'UE. Le Brexit a eu des effets immédiats, notamment une chute des cours boursiers – dont les titres financiers ont été les premiers à faire les frais – et une dépréciation de la livre sterling. Mais en outre, il a accru l'incertitude sur les marchés financiers. Si le franc suisse, une fois encore, remplit son rôle de «valeur refuge», une nouvelle augmentation des taux négatifs n'est pas à exclure. Le Brexit risque de transformer durablement le paysage bancaire international. UBS AG et Credit Suisse, qui emploient au total quelque 12 000 collaborateurs à Londres, ont fait savoir peu après le référendum qu'elles envisageaient de transférer certaines de leurs activités dans d'autres pays européens. Pour la place bancaire suisse, les conséquences du Brexit sont encore incertaines. Il n'est pas exclu que la perte d'influence et de réputation du hub financier londonien ait ponctuellement des impacts positifs, mais mieux vaut ne pas y compter.

Conséquences incertaines  
du Brexit pour la place bancaire  
suisse

## L'écosystème Fintech en pleine croissance

Après San Francisco, Londres et Singapour, la Suisse voit émerger un nouvel écosystème de banque numérique, qui constitue un défi de taille pour les banques et autres prestataires de services financiers «classiques», mais recèle aussi un potentiel d'affaires. Associer technologie et conseil – une compétence traditionnellement forte au sein des banques – permet par exemple de convaincre de nouveaux groupes de clients et d'élargir le périmètre des établissements.

Si les Fintech appliquant des modèles d'affaires disruptifs se situent plutôt à l'étranger, celles qui occupent la scène suisse privilégient les partenariats avec les banques. Elles misent sur la confiance des clients, mais aussi sur une adhésion rapide à leurs innovations, par exemple dans les domaines du trafic des paiements et des placements financiers. Les banques quant à elles bénéficient de l'agilité de ces jeunes entreprises et de leur proximité avec la nouvelle génération. Quelques banques, en particulier les grandes banques, ont choisi de mettre en place des centres d'innovation internes tout en coopérant avec des start-up spécialisées. Ainsi, UBS a ouvert un centre d'innovation à Singapour et collabore à Londres avec Level39, l'un des principaux accélérateurs technologiques d'Europe. En Suisse aussi, divers incubateurs de technologie financière ont ouvert leurs portes l'année dernière.

Pour les clients, la mutation numérique dans le secteur financier ouvre des opportunités, sous forme notamment de prestations de service innovantes et personnalisées. Pour les banques, comme d'ailleurs pour d'autres entreprises opérant dans un univers où le numérique occupe une place grandissante, elle implique toutefois de repenser les stratégies afin d'exploiter le potentiel des gains de productivité. Font partie de cette démarche la transformation des modèles d'affaires, la réorganisation de la gestion informatique et de la gestion des données, ou encore l'évolution de la culture d'entreprise vers l'agilité et le travail en réseau. Les Fintech proposent des prestations simples,

efficaces et peu onéreuses, taillées sur mesure pour une jeune génération équipée de téléphones mobiles et de tablettes, et qui ne couvrent qu'une petite partie de la chaîne de création de valeur.

Face au dynamisme du numérique, le cadre réglementaire est à la traîne. La FINMA s'est rendu compte que la réglementation actuelle présente d'importantes difficultés pour les start-up Fintech et que dans d'autres pays, leurs concurrents disposent d'une plus grande marge de développement. Dès le mois de mars 2016, elle a autorisé l'identification des clients des banques par vidéo et en ligne. Elle travaille également à l'élaboration d'une licence bancaire dite *light* ou allégée, destinée aux entités qui n'exercent pas d'activités typiquement bancaires mais nécessitent certains éléments à caractère bancaire. Est également envisagé, pour les jeunes entreprises, un champ d'évolution totalement libre d'autorisation (*sandbox*) jusqu'à un seuil de CHF 200 000 de dépôts. En défendant ces idées, la FINMA s'attache à répondre aux besoins du secteur Fintech. En avril 2016, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral des finances (DFF) d'examiner le besoin de réglementation dans le domaine des technologies financières innovantes. Il a également adopté la Stratégie Suisse numérique. Cette stratégie faitière vise à assurer la coordination des divers projets et des travaux en cours au sein des départements.

## 2 Résultat des banques

Sur les 266 banques présentes en Suisse, 228 ont affiché un bénéfice annuel en 2015, pour un montant total de CHF 19,6 milliards (+CHF 5,7 milliards par rapport à 2014, soit une hausse de 41 %). Les pertes des établissements déficitaires se sont réduites de CHF 3 milliards à CHF 3,8 milliards (-44,1 %). Le bénéfice annuel consolidé du secteur s'est donc établi à CHF 15,8 milliards. Une vente de participations intragroupe au sein d'une grande banque, à hauteur de CHF 10,7 milliards, a généré d'importants produits exceptionnels qui ont fortement impacté le résultat. Les impôts versés par les banques se sont élevés à CHF 2,2 milliards (-12,3 % par rapport à 2014). Le résultat consolidé<sup>3</sup> a atteint CHF 64,6 milliards en 2015 (+5 %). Dans les bilans, le résultat des opérations d'intérêts<sup>4</sup> a été le contributeur majeur au résultat des banques à 38,4 %, soit CHF 24,8 milliards. Il s'est inscrit une nouvelle fois en hausse par rapport à l'année précédente (+4,7 %), et ce malgré la persistance d'un contexte de taux bas. En 2015, le résultat des opérations de commissions et prestations de services a contribué au résultat des banques à hauteur de 34,7 %, tout en enregistrant une baisse (-6 %). Le résultat des opérations de négoce a progressé par rapport à l'année précédente (+12 %), de même que les autres résultats ordinaires (+41,8 %).

### 2.1 Evolutions en 2015

Le résultat consolidé se compose du résultat des opérations d'intérêts, du résultat des opérations de commissions et prestations de services, du résultat des opérations de négoce ainsi que des autres résultats ordinaires.

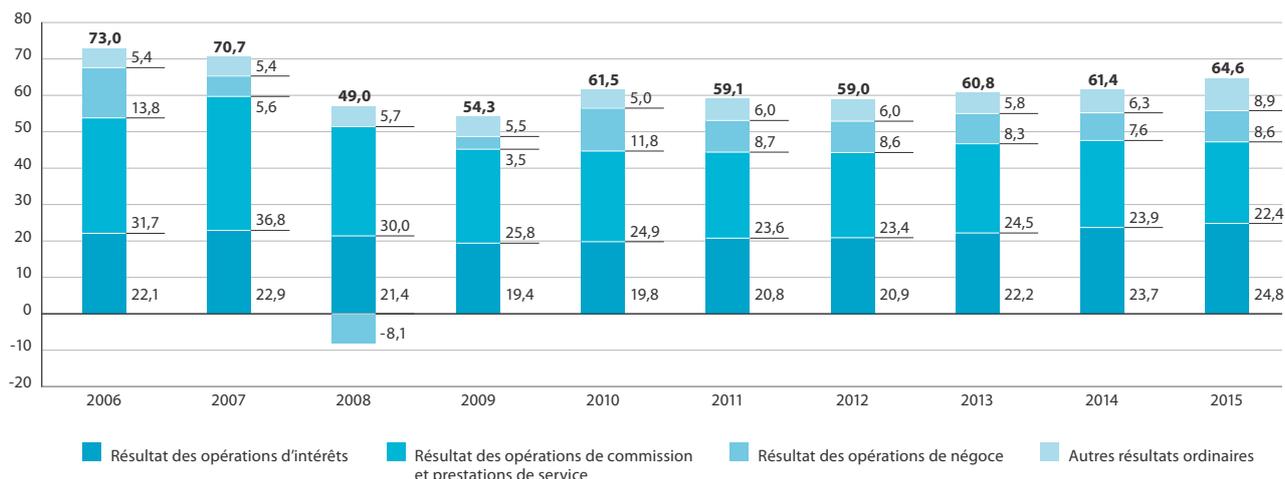
Accélération de la hausse du résultat

En 2015, il a progressé de 5 % à CHF 64,6 milliards, contre une progression de 1,2 % en 2014. Globalement, l'évolution du résultat apparaît donc stable.

Graphique 2

### Résultat par domaines d'activité

En milliards de CHF



Source: BNS

<sup>3</sup> Sur la base des données de la BNS concernant les comptes individuels statutaires des banques (maisons mères). Les comptes individuels statutaires intègrent les opérations des sièges situés en Suisse ainsi que des filiales suisses et étrangères juridiquement non indépendantes. Ils peuvent différer des rapports d'activité publiés, car ceux-ci intègrent les filiales juridiquement indépendantes (notamment dans le cas des grandes banques).

<sup>4</sup> Sur la base du résultat brut des opérations d'intérêts, afin d'assurer la comparabilité des données sur la période 2006–2014.

En 2015, le contexte de taux bas a continué de peser sur les opérations d'intérêts. Mais malgré ce handicap persistant, le résultat des opérations d'intérêts garde une trajectoire ascendante depuis 2010. Il a été en 2015 la composante majeure du résultat des banques, à 38,4 %, et a surclassé pour la première fois le résultat des opérations de commissions et prestations de services. Il est passé de CHF 23,7 milliards en 2014 à CHF 24,8 milliards en 2015, soit une progression de 4,6 %. Les produits d'intérêts ont reculé, mais les charges d'intérêts ont baissé davantage encore, d'où un solde positif. Les produits d'intérêts et d'escomptes ont en effet perdu CHF 366 millions, les produits d'intérêts et de dividendes issus des placements financiers CHF 18 millions et les produits d'intérêts et de dividendes issus des portefeuilles de négoce CHF 253 millions, tandis que les charges d'intérêts se sont réduites de CHF 1,7 milliard.

Contribution majeure du résultat des opérations d'intérêts au résultat des banques

Le résultat des opérations de commissions et prestations de services constitue la deuxième composante la plus importante du résultat des banques, à 34,7 %. Il a toutefois encore baissé en 2015 (-6 %) pour s'établir à CHF 22,4 milliards. Ce fléchissement s'inscrit dans la tendance observée depuis 2007, à l'exception de l'année 2013, et s'explique par le recul des produits des commissions issues des opérations sur titres et opérations de placement. Ces derniers sont passés de CHF 22,2 milliards à CHF 20,9 milliards. Les produits des commissions issues des opérations de crédit ont reculé également (-CHF 0,1 milliard à CHF 1,9 milliard), de même que les produits des commissions issues des autres prestations de services (-CHF 0,2 milliard à CHF 4,2 milliards). Les charges de commissions et prestations de services ont également baissé de CHF 0,1 milliard à CHF 4,7 milliards.

Nouvelle baisse pour le résultat des opérations de commissions et prestations de services

Le résultat des opérations de négoce a affiché en 2015 une hausse de CHF 1 milliard par rapport à 2014 (+12 %) à CHF 8,6 milliards, soit 13,2 % du résultat des banques. Cette progression s'explique notamment par la forte volatilité sur les marchés et par le regain d'activité des clients qui s'en est suivi – deux facteurs amplifiés par la suppression du taux de change plancher EUR/CHF et l'abaissement des taux sur les comptes de virement décidés par la BNS le 15 janvier 2015 (cf. chapitre 1.1.). On entend par «opérations de négoce» le négoce de placements sur le marché monétaire, de devises, de métaux précieux, de titres et d'instruments dérivés. Il s'agit à la fois des opérations pour la clientèle et des opérations pour compte propre des banques.

Hausse du résultat des opérations de négoce

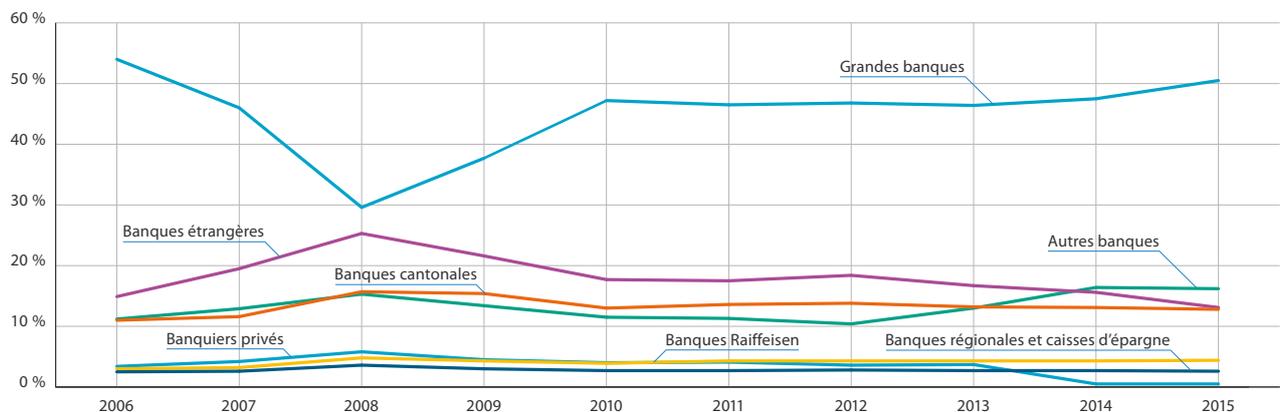
La part des autres résultats ordinaires dans le résultat des banques s'est accrue en 2015, passant de 10,2 % à 13,7 %. Les autres résultats ordinaires (qui intègrent notamment les produits des participations, le résultat des immeubles et le résultat des aliénations d'immobilisations financières) se sont inscrits en hausse de CHF 2,6 milliards par rapport à 2014, à CHF 8,9 milliards (+41,8 %).

Progression des autres résultats ordinaires

La contribution des groupes de banques au résultat n'a guère évolué en 2015 par rapport à 2014. Celle des grandes banques a augmenté pour s'établir à 50,5 %, tandis que celle des banques étrangères est passée de 15,6 % à 13,1 %. S'agissant des autres groupes de banques, la situation est restée globalement inchangée: les banques cantonales ont contribué au résultat à hauteur de 12,8 %, les banques Raiffeisen à hauteur de 4,4 %, les banques régionales et caisses d'épargne à hauteur de 2,6 % et les banquiers privés à hauteur de 0,5 %. La contribution des groupes «autres banques» et «banques boursières» s'est établie au total à 16,2 %, soit un niveau identique à celui de 2014.

Contribution des groupes de banques au résultat

## Résultat par groupes de banques



Source: BNS

Le bénéfice brut généré par l'activité des banques en Suisse a baissé de 5,7 % en 2015 pour s'établir à CHF 19,9 milliards. Ce recul s'explique principalement par la forte hausse des charges d'exploitation des grandes banques (+CHF 4,3 milliards à CHF 23,5 milliards). Les banques ont versé CHF 2,2 milliards aux caisses de l'Etat au titre des impôts sur le revenu et le bénéfice, soit 12,3 % de moins qu'en 2014.

Baisse des impôts sur le bénéfice

En 2015, sur les 266 banques présentes en Suisse, 228 ont affiché un bénéfice annuel<sup>5</sup> et 38 une perte annuelle. En 2014, 246 banques sur 275 étaient en zone bénéficiaire. La part des banques bénéficiaires est donc passée en 2015 de 89,5 % à 85,7 %. Le total des bénéfices annuels s'est inscrit en hausse à CHF 19,6 milliards (+CHF 5,7 milliards), tandis que le total des pertes annuelles a diminué pour s'établir à CHF 3,8 milliards (-CHF 3 milliards). Il en est résulté un solde bénéficiaire consolidé positif de CHF 15,8 milliards, soit plus du double par rapport à l'année précédente (2014: CHF 7,4 milliards). Les bénéfices annuels ont été largement conditionnés par l'une des grandes banques, qui a comptabilisé d'importants produits exceptionnels par suite d'une vente de participations intragroupe à hauteur de CHF 10,7 milliards. Par rapport aux années antérieures, les banques en mains étrangères ont affiché un bénéfice nettement inférieur à la moyenne. Cela laisse à penser qu'elles ont réalisé une bonne partie du total des pertes annuelles.

Hausse des bénéfices annuels consolidés

## 2.2 Evolutions en 2016

Le volume des transactions boursières s'est réduit globalement de 8,7 % au premier semestre 2016 pour s'établir à CHF 687,1 milliards. Ce recul s'explique par diverses évolutions du contexte au cours des premiers mois de 2015 et 2016. Au premier trimestre 2015, la suppression du taux de change plancher EUR/CHF s'est traduite par une hausse marquée des activités de négoce due notamment à des arbitrages de portefeuilles. En 2016 en revanche, les incertitudes économiques et géopolitiques ainsi que la volatilité sur les marchés internationaux ont pesé sur le moral des investisseurs, d'où une frilosité accrue des clients des banques et un ralentissement des activités de négoce. A fin mai 2016, le volume des transactions boursières était en retrait de 10,4 % par rapport à l'année précédente.

Moindre activité de négoce sur les marchés des valeurs au premier semestre

<sup>5</sup> Le bénéfice annuel se calcule en déduisant du bénéfice brut les «amortissements sur l'actif immobilisé», les «correctifs de valeur, provisions et pertes», les «charges exceptionnelles» et les «impôts» et en y ajoutant le «résultat exceptionnel».

En juin 2016, les résultats des tests de résistance (*stress tests*) organisés annuellement par l'Autorité bancaire européenne (EBA) ont quelque peu rassuré. Il en ressort en effet que les banques européennes sont plutôt bien armées pour faire face à d'éventuelles nouvelles crises. L'Italie et l'Irlande sont les seuls pays où certaines banques affichent des ratios de fonds propres de base inquiétants. Pour une juste appréciation de ces résultats, notons toutefois que l'édition 2016 des tests de résistance n'a fixé aucun seuil quant au ratio de fonds propres de base, de sorte qu'aucune banque ne pouvait rater les tests – ce qui n'était pas le cas en 2014. En 2016 en effet, il s'agissait avant tout de donner un aperçu global de la capacité de résistance des banques.

Confirmation de la capacité de résistance des banques européennes

La croissance économique étant faible en Europe, le franc suisse devrait rester fort par rapport à l'euro ces prochains temps. Le contexte économique est d'autant plus difficile que la croissance économique ralentit en Chine et dans les pays émergents. La décision de la Grande-Bretagne de quitter l'UE maintient la pression (haussière) sur le franc suisse et réduit ainsi la marge de manœuvre de la BNS quant à sa politique de taux. Tout laisse à penser qu'elle poursuivra dans la voie des taux d'intérêt négatifs. Dès lors, pour les banques, la pression sur les marges ne devrait pas se relâcher en 2016.

Des conditions-cadres difficiles en raison des incertitudes économiques

## 3. Opérations au bilan

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en baisse en 2015, passant de CHF 3 041,7 milliards à CHF 3 026,1 milliards (-0,5 %). Ce tassement s'explique principalement par le recul du total des bilans des grandes banques (-CHF 36 milliards) et des banques en mains étrangères (-CHF 33,2 milliards). Les créances hypothécaires sont restées en 2015 le poste d'actif le plus important, avec une part de 31,2 %. Les liquidités s'élevaient en fin d'année 2015 à CHF 468,9 milliards, alors qu'elles étaient encore de CHF 18,2 milliards en 2006. Les interventions monétaires de la BNS influent sur la composition des actifs. Depuis l'introduction du taux de change plancher EUR/CHF, à l'automne 2011, les comptes de virement des banques auprès de la BNS sont sur une trajectoire haussière constante, à l'exception d'une inflexion observée en 2014. Même le nouvel abaissement des taux de 0,5 point de pourcentage à -0,75 %, opéré en 2015, n'a pas inversé cette tendance persistante depuis plusieurs années: les comptes de virement se sont inscrits en hausse de 24 % en 2015.

Si l'octroi de crédit s'est fortement réduit à l'étranger pendant les années de crise financière et économique, les banques en Suisse ont soutenu l'économie nationale en l'alimentant en crédits sans discontinuer. Le volume total de l'encours de crédit national s'élevait en 2015 à CHF 1 076,4 milliards, ce qui correspond à une hausse de 0,4 % par rapport à 2014. La croissance des créances hypothécaires suisses s'est établie à +1,2 % sur les cinq premiers mois de l'année 2016.

### 3.1 Evolutions en 2015

#### 3.1.1 Evolution des bilans

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en baisse en 2015, passant de CHF 3 041,7 milliards à CHF 3 026,1 milliards (-0,5 %). Le recul du total des bilans des grandes banques et des banques en mains étrangères a joué un rôle déterminant à cet égard. Il s'explique lui-même, notamment, par la dépréciation des portefeuilles en euros consécutive à la suppression du taux de change plancher EUR/CHF en janvier 2015, qui a entraîné une baisse des créances et engagements envers l'étranger comptabilisés en euros. Le total des bilans des banques Raiffeisen, des banques cantonales ainsi que des filiales de banques étrangères s'est inscrit en hausse. | Léger recul du total des bilans

Entre 2008 et 2013, le total consolidé des bilans des grandes banques n'a cessé de décroître d'année en année (-29,9 % au total), sauf en 2010. Il a enregistré un rebond en 2014 (+10,4 %), mais la tendance baissière des années antérieures a pris le dessus en 2015 et le total des bilans a diminué de CHF 36 milliards (-2,5 %). Outre l'effet monétaire, les restructurations opérées par les deux grandes banques ont sans doute favorisé cette évolution. | Retour à la baisse pour les bilans des grandes banques

Les banques Raiffeisen, banques cantonales, banques régionales et caisses d'épargne, à vocation principalement nationale, ont affiché un total des bilans en hausse en 2015. Le total consolidé des bilans des banques Raiffeisen a progressé de 9 % par rapport à 2014, celui des banques cantonales de 2,8 % et celui des banques régionales et caisses d'épargne de 3,7 %. Dans ces groupes de banques, le moteur de la hausse a été notamment la croissance des créances hypothécaires. | Hausse du total des bilans pour les banques cantonales, les banques Raiffeisen ainsi que les banques régionales et caisses d'épargne

## Total des bilans par groupes de banques

	Nombre d'établissements		Total des bilans (en milliards de CHF)		Evolution du total des bilans	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Banques cantonales	24	24	522,6	537,4	5,5 %	2,8 %
Grandes banques	2	3	1 460,2	1 424,2	10,4 %	-2,5 %
Banques régionales et caisses d'épargne	63	62	109,0	113,1	2,4 %	3,7 %
Banques Raiffeisen	1	1	185,7	202,4	7,0 %	9,0 %
Banques étrangères	118	111	353,5	333,7	-1,1 %	-5,6 %
Banquiers privés	7	7	7,4	6,7	-88,7 %	-9,5 %
Banques boursières	47	44	206,7	210,1	47,7 %	1,6 %
Autres banques	13	14	196,6	198,6	4,4 %	1,0 %
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>266</b>	<b>3 041,7</b>	<b>3 026,2</b>	<b>6,8 %</b>	<b>-0,5 %</b>

Source: BNS

En 2015, les banques étrangères ont vu le total de leurs bilans baisser de CHF 353,5 milliards à CHF 333,7 milliards, ce qui correspond à une réduction de 5,6 %. Si le total des bilans des banques en mains étrangères, qui ne sont plus que 85, a reculé de CHF 33,2 milliards, celui des filiales de banques étrangères a progressé de CHF 13,5 milliards. Les banquiers privés ont été le deuxième groupe de banques à afficher un bilan contracté en 2015, avec une réduction de CHF 0,7 milliard, à CHF 6,7 milliards (-9,5 %).

Recul du total des bilans pour les banques étrangères et les banquiers privés

En 2015, les créances hypothécaires suisses et étrangères ont augmenté de 2,7 % par rapport à 2014, à CHF 943,2 milliards. Elles sont ainsi restées le poste d'actif le plus important des banques en Suisse, avec une part de 31,2 % environ. Leur taux de croissance est toutefois inférieur à celui des années précédentes, ce qui s'explique sans doute en partie par les mesures prises en matière hypothécaire, notamment les adaptations des autorégulations des banques intervenues en 2014.

Les créances hypothécaires restent le poste d'actif le plus important

Les créances sur la clientèle sont restées le deuxième poste d'actif en volume et représentaient 19,6 % du total des actifs en 2015. Elles ont baissé de CHF 58,5 milliards (-9 %) à CHF 594,4 milliards. Les créances sur la clientèle suisse comme celles sur la clientèle étrangère se sont inscrites en recul, perdant respectivement CHF 19,8 milliards (-11,6 %) et CHF 38,6 milliards (-8 %). Cette réduction résulte principalement de l'introduction du poste «Créances résultant d'opérations de financement de titres» à l'actif du bilan des banques. Avant 2015, les actifs désormais enregistrés sous ce poste faisaient partie des créances sur la clientèle. Si l'on réintègre les créances résultant d'opérations de financement de titres dans les créances sur la clientèle, la baisse de ces dernières en 2015 n'est plus que de 2,6 % par rapport à 2014.<sup>6</sup> Cette baisse s'explique principalement par le recul des créances sur la clientèle suisse dans les grandes banques. S'agissant des créances sur la clientèle étrangère, elles se sont inscrites en hausse dans les grandes banques (+2 %) mais en baisse dans les banques en mains étrangères (-13,9 %).

Baisse des créances sur la clientèle

<sup>6</sup> Cf. BNS, 2016, Les banques en Suisse 2015.

Les liquidités ont augmenté de CHF 43 milliards pour s'établir à CHF 468,9 milliards (+10,1 %). Cette variation résulte pour l'essentiel d'une augmentation des réserves en francs suisses (+24,3 %) et d'une diminution des réserves en dollars américains (-40,2 %). La forte hausse des liquidités détenues en Suisse s'explique en grande partie par des achats de devises effectués par la BNS. | Hausse des liquidités

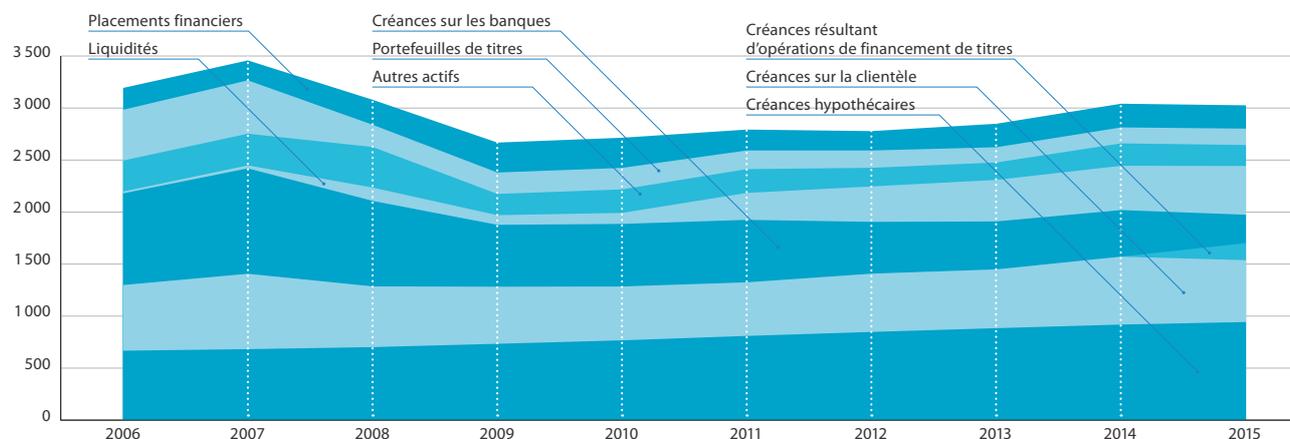
Des changements notables sont intervenus dans la composition des actifs entre 2006 et 2015, notamment une augmentation significative des liquidités. Alors qu'elles s'élevaient en 2006 à CHF 18,2 milliards, elles atteignent à fin 2015 CHF 468,9 milliards. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, les interventions de la BNS pour lutter contre le franc fort ont été déterminantes puisque, lorsqu'elle vend des devises étrangères, la BNS crédite la contrevaletur en francs suisses sur les comptes de virement des contreparties. D'autre part, pendant la crise financière et alors que le fonctionnement du marché interbancaire était très poussif, le niveau élevé des liquidités a joué le rôle nécessaire d'amortisseur. Enfin, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, les coûts d'opportunité liés à la détention de liquidités étaient réduits, de sorte que les banques ont déposé d'abondantes liquidités en comptes de virement auprès de la BNS. Elles ont porté leurs actifs en comptes de virement auprès de la BNS d'environ CHF 40 milliards en 2010 à CHF 309 milliards en 2014, puis à CHF 386 milliards (+24,9 %) en 2015. Par ailleurs, la BNS n'a plus renouvelé certaines pensions de titres (repos)<sup>7</sup> ni certains bons de la BNS (*SNB Bills*)<sup>8</sup> arrivant à échéance et elle a racheté des bons en circulation. Enfin, en raison des incertitudes pendant la crise financière et économique, les banques ont stocké de plus en plus leurs excédents de liquidités à la BNS, même si ces dépôts n'étaient que très faiblement rémunérés. Les créances hypothécaires suisses et étrangères se sont aussi inscrites en hausse constante entre 2006 et 2015 (+41,3 %, de CHF 667,4 milliards à CHF 943,2 milliards). Leur part dans le total des actifs est ainsi passée de 20,9 % en 2006 à 31,2 % à fin 2015. Cela s'explique notamment par la persistance des taux bas et la forte demande immobilière. Quant aux créances sur les banques, elles représentaient 27,6 % du total des actifs en 2006. En 2015, ce chiffre n'était plus que de 9 % (2006: CHF 881,2 milliards, 2015: CHF 271,9 milliards). Les nouvelles prescriptions comptables pour les banques ne sont pas étrangères à la forte diminution des créances sur les banques enregistrée en 2015 par rapport à l'année précédente (-39 %). Sans tenir compte de ce changement, la diminution entre 2014 et 2015 n'est plus que de 20 %. Elle tient en particulier au fait que les banques ont volontairement réduit leurs bilans (*deleveraging*) en réduisant les liens d'interdépendance avec d'autres banques. Par le passé, elle résultait au premier chef du fonctionnement poussif du marché interbancaire. Sur la même période (2006–2015), les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux ont enregistré une baisse de 67,7 % (2006: CHF 488,2 milliards, 2015: CHF 157,6 milliards). Leur part dans le total des actifs est tombée de 15,3 % à 5,2 %. Cette diminution constante reflète la volonté stratégique résolue des banques d'alléger leurs bilans et de réduire leurs actifs pondérés des risques. | Evolution de la composition des actifs depuis 2006

<sup>7</sup> Dans une pension de titres, celui qui a besoin de liquidités – l'emprunteur – vend des titres au prêteur et s'engage simultanément à racheter, à une date ultérieure, une quantité équivalente de titres de même catégorie. Les pensions de titres sont un important instrument de politique monétaire de la BNS, permettant à celle-ci de gérer les liquidités sur le marché monétaire.

<sup>8</sup> Titres de créance émis par la BNS et assortis d'une durée allant jusqu'à un an. Depuis 2007, les bons de la BNS font partie des instruments de politique monétaire et servent à résorber des liquidités dans le cadre de la gestion des avoirs en comptes de virement.

## Composition des actifs

En milliards de CHF



Source: BNS

Les actifs consolidés de la clientèle, qui comprennent les engagements résultant de dépôts à vue, les dépôts à terme et les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle, se sont inscrits en baisse de

CHF 46,3 milliards (-2,6 %) en 2015 pour s'établir à CHF 1723,3 milliards. Les dépôts à terme et les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle constituent les deux principaux postes de passif, avec des parts de respectivement 28 % et 23 %. Les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle intègrent les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements. En vertu des nouvelles prescriptions comptables pour les banques, la BNS fait figurer les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements non plus dans un poste séparé, mais dans un nouveau poste intitulé «Engagements résultant des dépôts de la clientèle». Le poste «Autres engagements résultant des dépôts de la clientèle» correspond au total des dépôts de la clientèle déduction faite des dépôts à vue et à terme. Les emprunts, lettres de gage et obligations de caisse ont reculé en 2015 de 23,7 % à CHF 386,6 milliards. Une partie de ce recul provient du fait que, dans le cadre des nouvelles prescriptions comptables pour les banques, l'option de la juste valeur a été retenue pour certains engagements. Ces derniers sont désormais enregistrés sous le poste «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur». Dans le graphique 6, ils figurent toutefois sous «Autres passifs», afin de permettre la comparaison avec les années précédentes. Les engagements envers les banques sont restés sur la tendance que l'on observe depuis des années et ont baissé de 13 % à CHF 346,2 milliards. Là encore, une partie de la baisse est imputable aux nouvelles prescriptions comptables pour les banques. Si l'on ne tient pas compte de celles-ci, la baisse est de 4 %.

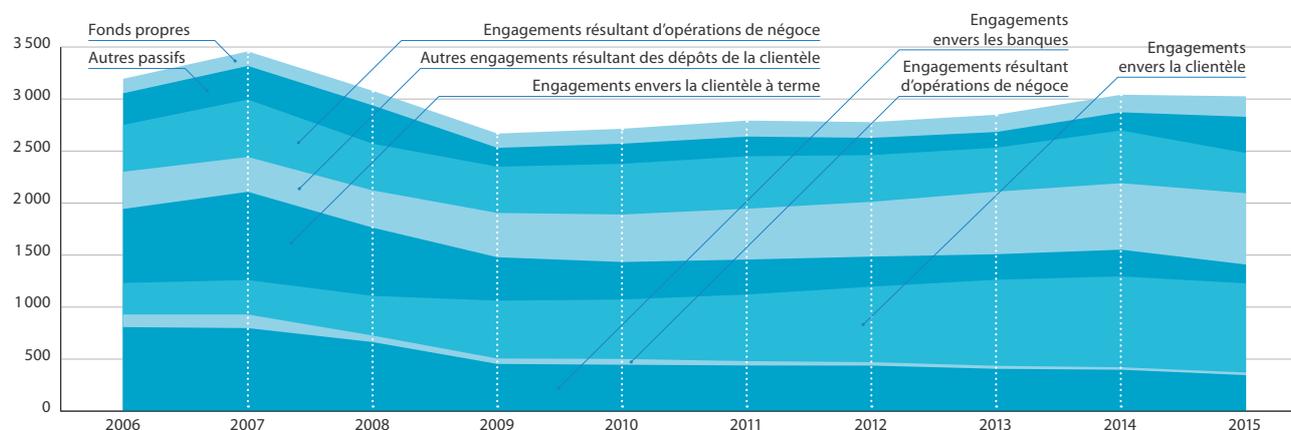
Passifs: baisse des actifs de la clientèle en 2015

Les engagements envers les banques, qui en 2006 constituaient encore le principal poste de passif à 25,3 %, ont diminué depuis lors de 57,1 % pour s'établir à CHF 346,2 milliards. Cela montre que les liens d'interdépendance entre les banques, notamment en Suisse, se sont relâchés. Le graphique 6 illustre les arbitrages en faveur de dépôts à vue motivés par la faiblesse des taux d'intérêt. Entre 2006 et 2015, les dépôts à vue sont ainsi passés de CHF 303,3 milliards à CHF 856,8 milliards. Leur part dans le total des passifs est passée quant à elle de 9,5 % en 2006 à 28,3 % en 2015, faisant d'eux le principal poste de passif à fin 2015. Dans le même temps, la part des dépôts à terme est passée de 22,3 % en 2006 à 6 % en 2015.

Composition des passifs au fil du temps: ralentissement de la tendance aux arbitrages motivés par les taux d'intérêt

## Composition des passif

En milliards de CHF



Source: BNS

### 3.1.2 Evolution des opérations de crédit en Suisse

Les opérations de crédit des banques nationales sont un facteur important pour le développement économique d'un pays. Si, pendant la récente crise financière et économique, l'octroi de crédit a été fortement réduit dans certains pays européens comme la France et la Grande-Bretagne, tel n'a pas été le cas en Suisse, où les banques ont continué de fournir à l'économie nationale un volume de crédit suffisant.

Octroi de crédit intact y compris pendant la crise financière

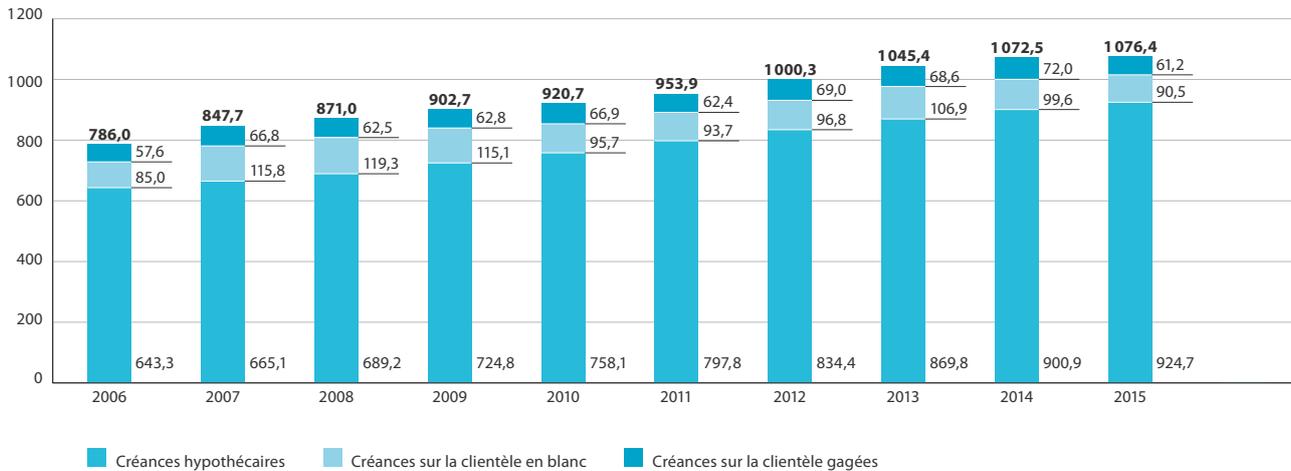
Le volume total de l'encours de crédit national s'élevait en 2015 à CHF 1 076,4 milliards, dont CHF 151,8 milliards provenant de créances sur la clientèle gagées et de créances sur la clientèle en blanc (entreprises, corporations de droit public et crédits à la consommation) et CHF 924,7 milliards provenant de créances hypothécaires. Comme le montre le graphique 7, la croissance constante du volume de crédit national au cours des dernières années est principalement due aux crédits hypothécaires. L'encours des crédits non couverts, qui présentent une forte volatilité, a diminué de 9,2 % en 2015. Par rapport à 2014, le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 0,4 %. La croissance des crédits hypothécaires nationaux a été moindre qu'au cours des deux années précédentes, à 2,6 % (2013: +4,2 %, 2014: +3,6 %). Une explication réside sans doute dans les mesures prises par les banques en matière hypothécaire, notamment les adaptations de leurs autorégulations.

Légère hausse du volume de crédit national

On notera le net recul des créances gagées et en blanc, qui sont passées de CHF 171,6 milliards à CHF 151,8 milliards (-11,5 %). Ce poste atteint ainsi son niveau le plus bas depuis 2006, peut-être tiré à la baisse par la situation économique générale qui tend à inhiber la propension à investir.

## Volume de crédit national

En milliards de CHF



Source: BNS

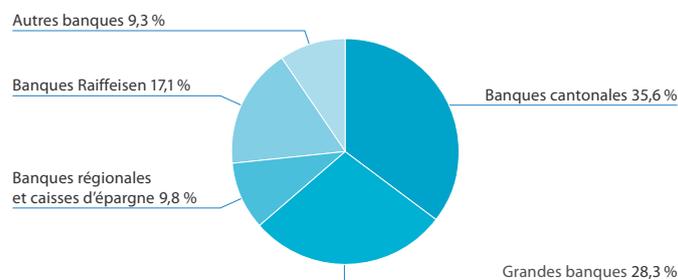
L'encours total des crédits hypothécaires a augmenté de 2,7 % en 2015, à CHF 943,2 milliards. L'essentiel de ce montant (CHF 924,7 milliards) concernait des clients suisses. Sur cet encours national, 75,5 % étaient des créances hypothécaires consenties aux ménages. La persistance des taux d'intérêt bas a contribué à maintenir les créances hypothécaires suisses sur une tendance haussière (+2,6 %), même si l'on a observé un tassement en 2015 par rapport à 2014. La part des crédits hypothécaires à taux fixe dans les crédits hypothécaires consentis s'élevait en 2015 à 79,2 %. Le taux d'intérêt moyen applicable aux créances hypothécaires nationales a baissé une nouvelle fois en 2015, passant de 1,89 % à 1,77 %.

Trois quarts des créances hypothécaires consenties aux ménages en 2015

A fin 2015, les banques cantonales drainaient un peu plus du tiers du volume de crédit hypothécaire national. Elles étaient suivies des deux grandes banques, à 28,3 % (cf. graphique 8). Au cours des dernières années, les grandes banques ainsi que les banques régionales et les caisses d'épargne ont peu étoffé leurs positions sur le marché suisse du crédit hypothécaire, tandis que les banques Raiffeisen et les autres groupes de banques gagnaient des parts de marché.

Banques cantonales: la part du lion sur le marché hypothécaire suisse

## Répartition du marché national du crédit hypothécaire



Source: BNS

En termes de catégories de nantissement, la part des créances hypothécaires suisses de premier rang s'est établie à 91,7 % en 2015. La catégorie de nantissement «premier rang» comprend les créances hypothécaires jusqu'à deux tiers de la valeur vénale de l'immeuble concerné. En 2014, ce chiffre était de 91,6 %. On n'observe pas de différences significatives selon les groupes de banques. La forte proportion de crédits hypothécaires de premier rang souligne la prudence avec laquelle ces crédits sont octroyés.

Les crédits hypothécaires de premier rang nettement en tête

Les crédits à la consommation restent d'importance relativement mineure en Suisse. A fin 2015, 541 201 crédits à la consommation étaient en cours, pour un volume de CHF 7,4 milliards. Cela correspond à une hausse en volume de 1,9 % par rapport à 2014. Le cours des actions des banques spécialisées a toutefois subi de plein fouet la décision du Conseil fédéral d'abaisser le taux d'intérêt maximal par les crédits à la consommation à 10 % au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Hausse de la demande de crédits à la consommation

## 3.2 Evolutions en 2016

Sur les cinq premiers mois de l'année 2016, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse a affiché une légère progression (+2 %), passant de CHF 3 117,6 milliards en décembre 2015 à CHF 3 180 milliards en mai 2016.<sup>9</sup> A cet égard, l'évolution a été la même pour tous les groupes de banques. Les créances hypothécaires, principal poste d'actif, se sont inscrites en hausse de 1,2 % sur les cinq premiers mois de l'année, tandis que les dépôts à vue, principal poste de passif, augmentaient de 3,8 % sur la même période.

Hausse du total des bilans

Du côté des passifs, les engagements envers les banques ont reculé de 2,4 % à CHF 368,3 milliards. Les dépôts à vue ont progressé de CHF 33,9 milliards sur les cinq premiers mois de l'année, passant de CHF 885 milliards à CHF 918,9 milliards (+3,8 %). Les dépôts à terme quant à eux ont progressé de CHF 11 milliards sur la même période, passant de CHF 182,9 à CHF 193,9 milliards (+6 %). Cela résulte sans doute du regain général d'aversion au risque, qui s'est manifesté aussi dans le ralentissement des activités de négoce. Les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle, en revanche, se sont tassés de 2,2 % à CHF 678,5 milliards. La progression des dépôts à vue, en particulier, laisse à penser que les clients des banques continuent d'abonder leurs réserves de liquidités. Les fonds propres ont augmenté de CHF 8,52 milliards, passant de CHF 188,6 milliards à CHF 197,1 milliards (+4,5 %). Les emprunts et lettres de gage se sont inscrits en hausse de 7,8 %, alors que les obligations de caisse enregistraient une évolution inverse à -6,1 %.

Engagements envers les banques en recul, dépôts à vue toujours sur une trajectoire ascendante

Du côté des actifs, les crédits hypothécaires sont restés sur la même lancée qu'en 2015 au cours des cinq premiers mois de 2016: ils ont augmenté pour atteindre CHF 966,8 milliards, bien que la BNS considère que les déséquilibres sur les marchés hypothécaire et du logement se sont légèrement accentués. Les créances gagées sont restées quasiment inchangées, tandis que les créances en blanc ont augmenté de 3,3 % à CHF 93,9 milliards. En raison de la persistance des incertitudes économiques et géopolitiques, la phase de taux bas devrait perdurer. En outre, des opérateurs extérieurs au secteur bancaire, par exemple des compagnies d'assurance, s'imposent sur le marché et proposent des crédits à des taux compétitifs. Après le Brexit, les taux hypothécaires fixes sont

Dynamique persistante en matière de crédit hypothécaire

<sup>9</sup> Les chiffres mensuels reposent sur des relevés partiels de la BNS et peuvent donc différer des statistiques de fin d'année, qui reposent sur un relevé exhaustif.

tombés à des niveaux historiquement bas et sont parfois proposés à moins de 1% pour les durées courtes. Les conditions étant favorables pour les débiteurs, une inversion de tendance en matière d'octroi de crédit n'est pas à l'ordre du jour d'ici la fin de l'année.

Les autres créances sur la clientèle ont enregistré un recul de 2,5%. Les liquidités ont augmenté de 3,8% et les créances sur les banques de 6,8%. Cela s'explique sans doute par le fait que lorsque leurs liquidités dépassent la limite d'exonération en vigueur depuis 2015, certaines banques d'affaires transfèrent l'excédent à des banques qui n'atteignent pas cette limite – contre rémunération.

## 4 Gestion de fortune

Au total, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'établissaient fin 2015 à CHF 6 567,6 milliards. Par rapport à 2014, les actifs de clients suisses ont augmenté de CHF 74,3 milliards (+2,3 %) en 2015, tandis que ceux de clients étrangers diminuaient de CHF 162,5 milliards (-4,8 %). Il en résulte une réduction de CHF 88,2 milliards (-1,3 %) des actifs sous gestion en Suisse, imputable principalement aux effets monétaires. Les actifs sous gestion se composent des portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients, des engagements envers la clientèle hors dépôts à vue ainsi que des engagements fiduciaires. La part des actifs de clients étrangers dans les actifs sous gestion en Suisse (49,3 %) se situe à un niveau inférieur à celui de 2014 (51,1 %). Le secteur bancaire suisse reste le leader mondial du Private Banking transfrontalier, 25 % des actifs sous gestion transfrontalière dans le monde sont gérés en Suisse.

Actifs sous gestion à hauteur de CHF 6 567,6 milliards

### Définition des «actifs sous gestion»

Selon la FINMA, les actifs sous gestion englobent non seulement les portefeuilles de titres, mais aussi toutes les valeurs de placement pour lesquelles des prestations de services portant sur des conseils en placement et/ou sur la gestion de fortune sont fournies. Font donc partie des actifs sous gestion les positions suivantes: portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients, placements fiduciaires, engagements résultant des dépôts de la clientèle déduction faite des dépôts à vue.<sup>10</sup>

### Définition des «dépôts fiduciaires»

Les dépôts fiduciaires sont gérés par la banque en son propre nom, mais sur ordre et pour le compte du client et aux risques de ce dernier. Les opérations correspondantes englobent notamment le crédit, le placement ou la prise de participations.

En 2015, les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients se sont inscrits en baisse par rapport à 2014: ils ont perdu 1 % à CHF 5 587,9 milliards. Si l'on examine la situation par catégories de titres, on observe un recul pour les actions (-0,8 %), les obligations (-3,1 %) et les produits structurés (-18,1 %). La part des produits structurés dans les dépôts de la clientèle s'établit désormais à environ 3,5 %. Les placements collectifs, en revanche, se sont inscrits en hausse de 2,6 %. Les portefeuilles en euros ont perdu 6,4 %, alors que les autres monnaies de placement enregistraient une légère hausse. Les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue se sont réduits, passant de CHF 895,8 milliards à CHF 866,5 milliards (-3,3 %). Quant aux engagements fiduciaires, investis principalement sur le marché monétaire, ils sont restés sur la pente descendante amorcée au cours des années précédentes: à fin 2015, ils s'élevaient à CHF 185,6 milliards (-4,3 %) – une décreue toujours imputable au bas niveau des taux d'intérêt.

<sup>10</sup> Le périmètre déterminant pour les statistiques de la BNS concernant les dépôts de titres et les placements fiduciaires englobe les filiales des banques en Suisse, mais pas les succursales étrangères. Les données consolidées sont donc représentatives de la place financière suisse au sens strict. Cela ne vaut pas pour les dépôts de la clientèle inscrits au bilan, pour lesquels les succursales étrangères sont prises en compte. Il n'est cependant pas tenu compte de cette différence dans le calcul.

## 4.1 Evolutions en 2015

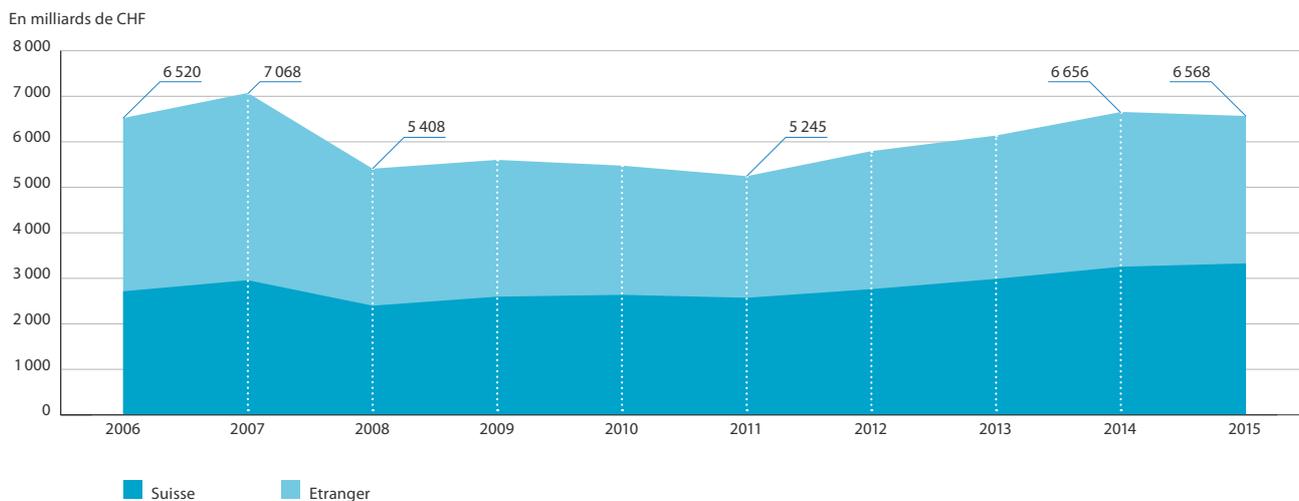
Entre 2006 et 2015, le volume des actifs sous gestion dans les banques en Suisse est resté quasiment inchangé (+CHF 47,2 milliards, soit +0,7%).

Recul minime des actifs sous gestion en 2015

Jusqu'à la veille de la crise financière et économique, les actifs sous gestion affichaient une forte hausse et ont atteint leur point culminant en 2007, pendant la phase de boom boursier, à CHF 7 068 milliards. Mais en 2008, lorsque la crise a éclaté, l'effondrement de nombreux indices boursiers a entraîné de lourdes pertes notamment dans les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients. En l'espace d'une année, il en est résulté un recul spectaculaire des actifs sous gestion, qui ont perdu 23,5 % pour s'établir à CHF 5 408 milliards. Après une période de stabilité entre 2008 et 2011, ils ont repris une trajectoire ascendante à partir de 2011. En 2015 toutefois, ils se sont inscrits en léger repli par rapport à 2014 (-1,3 %). La part des actifs sous gestion des particuliers étrangers a baissé entre 2006 et 2015, passant de 58,1 % à 49,3 %. Cela s'explique principalement par un effet monétaire. Les particuliers étrangers détiennent une part d'actifs libellés en euros et en dollars américains nettement plus importante que celle des particuliers suisses. Or les parts des actifs sous gestion sont calculées en francs suisses. Si le franc suisse s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, la part des actifs des particuliers étrangers baisse automatiquement par rapport à celle des particuliers suisses.

Graphique 9

### Actifs sous gestion en Suisse selon la provenance des clients<sup>11</sup>



Source: BNS

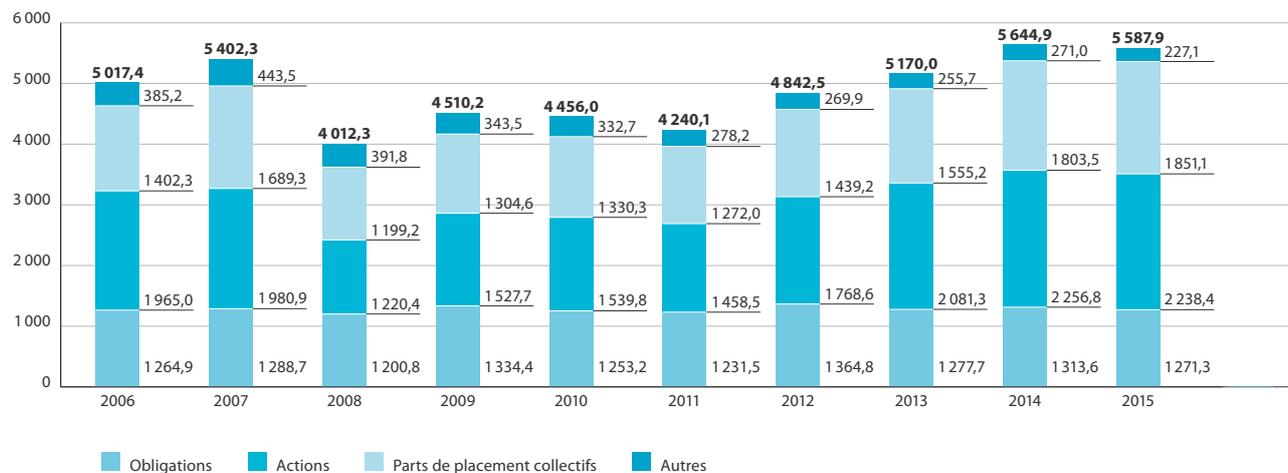
En 2015, les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients ont diminué de CHF 57 milliards à CHF 5 587,9 milliards (-1 %). Ils se situent néanmoins toujours au-dessus du pic de CHF 5 402,3 milliards atteint en 2007, avant le déclenchement de la crise financière. Le léger recul observé s'explique par la suppression du taux de change plancher EUR/CHF ainsi que par la force actuelle du franc suisse. Les portefeuilles de titres libellés en euros se sont réduits, passant de CHF 904 milliards en 2014 à CHF 846 milliards en 2015. Ceux libellés en francs suisses, en revanche, ont enregistré un léger gonflement sur la même période.

Léger recul des portefeuilles de titres

<sup>11</sup> A partir de novembre 2015, la BNS a commencé à effectuer des relevés sur la base des nouvelles prescriptions comptables pour les banques (PCB) édictées par la FINMA (Circ.-FINMA 15/1, qui remplace la Circ.-FINMA 08/2). Les PCB ont modifié la structure et le contenu des bilans et des comptes de résultat des banques. Ces modifications concernent notamment les «actifs sous gestion», qui intègrent de nouvelles positions (cf. la définition des «actifs sous gestion» en encadré). En raison de la restructuration des positions pour la période 2006-2015, les chiffres peuvent varier par rapport à ceux indiqués jusqu'ici.

## Portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients par types

En milliards de CHF



Source: BNS

L'année boursière 2015, marquée par une volatilité supérieure à la moyenne, s'est inscrite globalement en léger recul. Les portefeuilles d'actions détenus en dépôt pour le compte de clients se sont quelque peu réduits par rapport à l'année précédente (-0,8 %). A fin 2015, ils s'établissaient à CHF 2 238,4 milliards. Les actions constituaient la position la plus importante dans les portefeuilles de titres, dont elles représentaient 40,1 %.

Léger recul des portefeuilles d'actions

Les placements collectifs de capitaux – principalement des fonds de placement – constituent la deuxième catégorie de titres par ordre d'importance, à 33,1 %. En 2015, ils ont progressé de 2,6 % à CHF 1 851,1 milliards. Les placements collectifs de capitaux dans les dépôts de clients suisses et étrangers ont affiché des progressions inverses, à respectivement +8,9 % et -3,7 %.

Demande croissante de placements collectifs de capitaux de la part des clients suisses

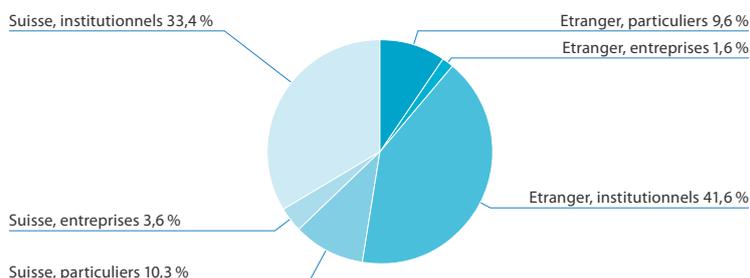
Après la hausse observée en 2014, les portefeuilles obligataires se sont à nouveau inscrits en baisse en 2015, passant au total de CHF 1 313,6 milliards à CHF 1 271,3 milliards (-3,2 %). Ceux des clients suisses (-2,8 %) ont toutefois enregistré un recul moins marqué que ceux des clients étrangers (-3,7 %). La part des obligations dans les dépôts de la clientèle s'est établie à 22,8 %, de sorte que les obligations constituaient la troisième catégorie de placement par ordre d'importance.

Baisse des portefeuilles obligataires

En 2015 encore, les portefeuilles les plus importants par la taille étaient détenus par des investisseurs institutionnels, qu'ils soient étrangers (41,6 % du total des portefeuilles en dépôt) ou suisses (33,4 %). Les investisseurs institutionnels tant étrangers que suisses ont étoffé leurs portefeuilles depuis 2011 (respectivement +54 % et +41,6 %). Quant aux investisseurs privés étrangers et suisses, les parts des dépôts qu'ils détiennent sont quasiment identiques (respectivement 9,6 % et 10,3 %). Si les portefeuilles des particuliers étrangers ont perdu quelque CHF 62,5 milliards (-10,5 %), ceux des particuliers suisses ont augmenté, passant de CHF 480 milliards à CHF 573,2 milliards (+19,5 %).

Les clients institutionnels détiennent la part des dépôts la plus importante

## Structure des portefeuilles en dépôt par clients, fin 2015

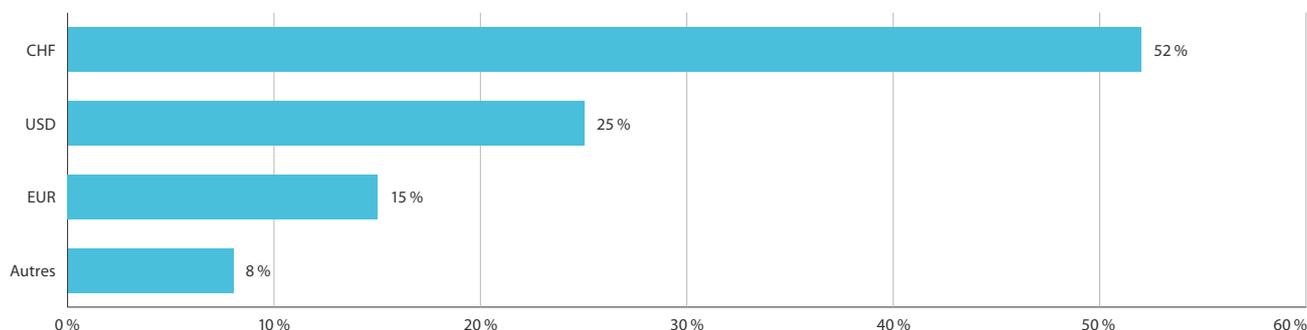


Source: BNS

L'euro a encore perdu de son importance comme monnaie de placement en 2015: la part des placements en euros dans l'ensemble des portefeuilles de titres a baissé d'un point de pourcentage par rapport à 2014, à 15 %. En 2009, elle était encore de 25 %. La part des portefeuilles libellés en dollars américains est restée inchangée en 2015 par rapport à 2014, à 25 %. La monnaie de placement de loin la plus importante est le franc suisse, à 52 %. La monnaie chinoise, le renminbi, a été intégrée en octobre 2015 dans le panier de devises du Fonds monétaire international (FMI), de sorte qu'elle devrait gagner en importance.

Moindre part de l'euro dans les portefeuilles

## Structure des portefeuilles en dépôt par monnaies, fin 2015



Source: BNS

A fin 2015, les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements s'élevaient à CHF 685,7 milliards. Par rapport à 2014, cela correspond à une croissance de 7,3 %. Au total, 89,1 % des dépôts de la clientèle sous forme d'épargne et de placements provenaient de clients suisses en 2015. Ils comprennent en particulier les positions «Comptes de libre passage (2<sup>e</sup> pilier)» et «Avoirs de la prévoyance liée (3<sup>e</sup> pilier)».

Hausse des engagements sous forme d'épargne et de placements

Les dépôts fiduciaires gérés par des banques en Suisse ont diminué de CHF 1,9 milliard en 2015 pour s'établir à CHF 113,2 milliards (-1,6 %). Ils s'élevaient encore à CHF 482,9 milliards en 2007, mais se sont progressivement réduits depuis lors. Les dépôts fiduciaires étant investis le plus souvent sur le marché monétaire, ils ont perdu beaucoup de leur attrait en raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt.

Recul persistant des dépôts fiduciaires depuis 2007

En 2015, le secteur bancaire suisse a bénéficié d'afflux de dépôts fiduciaires en provenance des économies émergentes (+4,1 %). Ces entrées ont contribué à compenser le recul des actifs privés sous gestion en provenance des économies avancées (-3,3 %, Europe occidentale principalement) et des centres financiers offshore<sup>12</sup> (-1,6 %). Les dépôts fiduciaires représentent moins de 2 % des actifs sous gestion en Suisse, de sorte que leur baisse n'a pas d'incidence déterminante sur le Private Banking helvétique. Selon le Boston Consulting Group, le secteur bancaire suisse reste le leader mondial du Private Banking transfrontalier avec une part de marché de 25 %.<sup>13</sup>

Entrées d'actifs en provenance des économies émergentes

## 4.2 Evolutions en 2016

A fin mai 2016, le total des actifs sous gestion dans des banques en Suisse s'élevait à CHF 6 424,1 milliards, ce qui correspond à un léger recul de 1,3 % par rapport à fin 2015 (décembre 2015: CHF 6 508,3 milliards).<sup>14</sup> Les portefeuilles de titres ont diminué de CHF 79,2 milliards, passant de CHF 5 517 milliards à CHF 5 437,8 milliards (-1,4 %). Les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue se sont réduits de 0,5 % à CHF 872,4 milliards. Quant aux dépôts fiduciaires, ils se sont inscrits en baisse de 0,7 % à CHF 113,9 milliards (2015: CHF 114,7 milliards). Ce recul des actifs sous gestion s'explique en grande partie par un effet monétaire. En effet, le franc suisse s'est légèrement apprécié par rapport au dollar américain et à l'euro au premier semestre 2016, d'où une dépréciation des actifs sous gestion. Comme indiqué au chapitre 4.1., ces derniers sont détenus en grande partie en monnaies étrangères, notamment en dollars américains et en euros, mais comptabilisés en francs suisses.

Léger recul des actifs sous gestion

Malgré les exigences réglementaires accrues et la régularisation de situations héritées du passé en matière de fiscalité, la Suisse reste leader dans le domaine du Private Banking transfrontalier à l'échelon international, avec une part de marché de 25 %.<sup>15</sup> Pour l'heure, elle surclasse les deux centres financiers émergents d'Asie que sont Hong Kong et Singapour, qui totalisent une part de marché de 18 % des actifs sous gestion transfrontalière. Mais pour défendre sa position de tête face à la très forte croissance des places financières asiatiques, la Suisse devra miser non seulement sur les atouts de sa place financière, mais aussi sur un Private Banking innovant, par exemple dans le domaine de la banque numérique.

La Suisse conserve sa position de leader en matière de Private Banking transfrontalier

Le marché des placements durables a le vent en poupe depuis quelques années. Selon Swiss Sustainable Finance<sup>16</sup>, le volume des placements durables de capitaux s'élevait en 2015 à CHF 191,9 milliards. Cette évolution positive laisse à penser que divers acteurs – de la Confédération aux gérants de fortune en passant par les investisseurs institutionnels et les banques – se sont emparés de la question. La part de marché des placements durables demeure certes réduite, mais le potentiel est important. En comparaison internationale, la place financière suisse est d'ores et déjà bien positionnée pour s'imposer dans ce nouveau domaine d'activité.

Perspectives et enjeux

A l'automne 2015, la CCB a été la première banque chinoise à se voir octroyer une licence bancaire en Suisse. En janvier 2016, elle ouvrait sa première filiale à Zurich. Cela met en lumière le rôle de notre pays comme partenaire privilégié de la Chine et ouvre à plus long terme des perspectives réjouissantes pour la place financière suisse.

<sup>12</sup> La BNS (Bulletin mensuel de statistiques bancaires, mars 2014, p. 20) compte parmi les centres financiers offshore les pays suivants: Antilles britanniques, Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Bermudes, Caïmans (Iles), Gibraltar, Guernesey, Hong Kong, Ile de Man, Jersey, Liban, Macao, Maurice, Panama, Samoa, Singapour, Vanuatu.

<sup>13</sup> The Boston Consulting Group (2016).

<sup>14</sup> Les chiffres mensuels reposent sur des relevés partiels de la BNS et peuvent donc différer des statistiques de fin d'année, qui reposent sur un relevé exhaustif.

<sup>15</sup> The Boston Consulting Group (2016).

<sup>16</sup> Swiss Sustainable Finance «Nachhaltige Geldanlagen in der Schweiz» – Extrait du «Marktbericht Nachhaltige Geldanlagen 2016», mai 2016.

S'il demeure indispensable de s'assurer l'accès au marché de l'UE, la tâche est ardue tant au plan politique qu'au plan matériel. On ignore encore dans quelle mesure la décision des Britanniques de quitter l'UE impactera les conditions d'accès au marché de l'UE. Mais une chose est certaine: la Suisse ne sera plus le seul Etat tiers à devoir mener des négociations pour accéder à ce marché. La Grande-Bretagne le fera sur d'autres bases et avec une autre approche que la Suisse, mais il pourrait bien en résulter de nouvelles options susceptibles de servir aussi les intérêts de la place financière suisse.

## 5 Emploi dans les banques en Suisse

En 2015, les banques en Suisse ont totalisé 103 041 postes (en équivalents plein temps) au niveau national, soit, toutes banques confondues, 1 012 de moins qu'en 2014. La situation de l'emploi varie toutefois selon les groupes de banques: les banques cantonales, les banques Raiffeisen, les banquiers privés et les «autres banques» («autres banques» et banques boursières) ont créé au total 1 432 postes en 2015, tandis que les banques étrangères, les grandes banques ainsi que les banques régionales et caisses d'épargne en ont supprimé 2 444. Comme les années précédentes, le secteur bancaire affichait en 2015 un taux de chômage nettement inférieur à celui observé dans l'économie globale (2,5 % contre 3,3 %). Malgré le recul des effectifs au premier semestre 2016, plus des deux tiers des banques interrogées dans le cadre de l'enquête annuelle de l'ASB relative à l'évolution du personnel dans les banques anticipent une stabilité de l'emploi au second semestre 2016. La part des établissements qui prévoient une réduction de leurs effectifs s'est légèrement accrue entre 2014 et 2015, puisqu'elle est passée de 11% à 11,7% – des chiffres qui restent toutefois nettement inférieurs à ceux de la période 2012–2014.

La tendance à la consolidation dans le secteur bancaire est déjà ancienne. La faiblesse persistante des taux d'intérêt et la concurrence acharnée compriment les marges de manière significative, cet effet étant encore renforcé par les hausses de coûts générées par les réglementations en matière de fonds propres ou de transparence fiscale. La réduction des effectifs par des mesures visant à diminuer les coûts et à augmenter la productivité est donc un thème récurrent.

La mutation structurelle suit son cours

En outre, les qualifications requises des employé(e)s des banques suivent en permanence les évolutions liées aux exigences réglementaires et au développement du numérique.

### 5.1 Evolutions en 2015

En 2015, les banques employaient en Suisse 103 041 personnes (en équivalents plein temps). Le contexte économique difficile ainsi que les adaptations structurelles du paysage bancaire – huit établissements en moins et une fusion – ont eu un impact sur l'emploi, qui s'est inscrit légèrement en recul par rapport à 2014 (-1 %). A en croire les résultats de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), les pertes d'emploi ont surtout concerné la jeune génération (25 à 39 ans). Cet élément, ajouté aux frais de restructuration engagés, explique sans doute que les salaires et rémunérations ont augmenté en Suisse de CHF 1,2 milliard pour s'établir à CHF 17,1 milliards. Sur une période longue, l'emploi apparaît stable dans le secteur bancaire.

Recul modéré de l'emploi

Les «autres banques» et les banques boursières ont affiché la plus forte hausse de leurs effectifs, avec au total 807 créations de postes (+4,1 %). PostFinance SA, qui fait partie du groupe «autres banques», a annoncé dans son rapport d'activité une augmentation de 3,4 % (117 postes) de ses effectifs. En 2015, les banques Raiffeisen ont créé 401 postes (+4,8 %) et les banques cantonales 210 postes (+1,2 %). Le groupe des banquiers privés a créé quant à lui quatorze postes (+2,3 %).

Hausse des effectifs dans les «autres banques», les banques boursières et les banques Raiffeisen

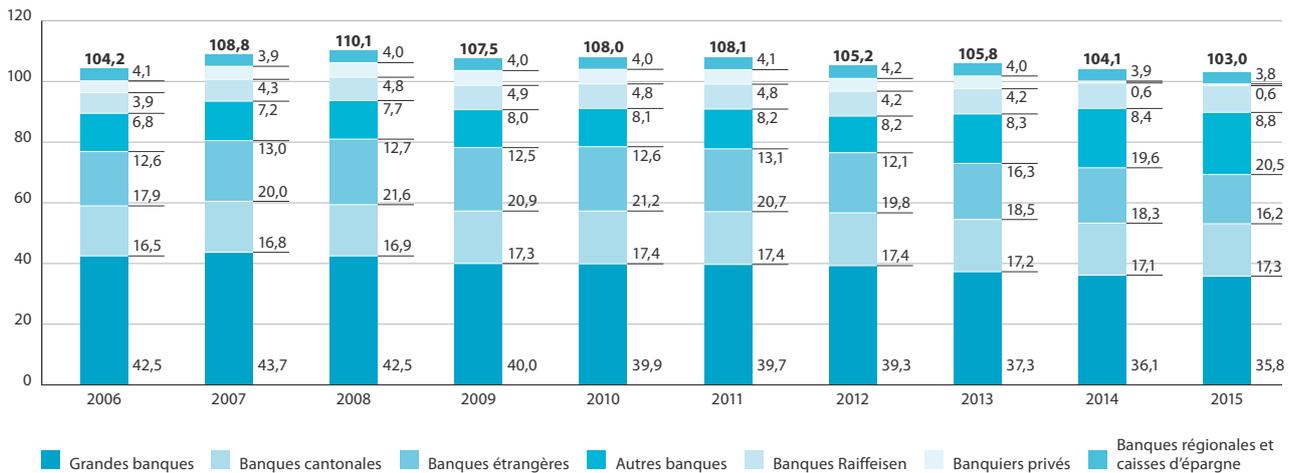
Les réductions de personnel ont été pour l'essentiel le fait des banques étrangères (-2 036 postes, soit -11,2 % des effectifs). Les grandes banques ont supprimé 305 postes (-0,8 %), tandis que les banques régionales et caisses d'épargne en supprimaient 102 (-2,6 %). Le recul de l'emploi dans les banques étrangères, que l'on observe depuis des années, peut s'expliquer par diverses raisons: par exemple, une réorientation stratégique de la maison mère à l'étranger, des difficultés financières de cette dernière, ou encore l'absence de masse critique en Suisse.

Les banques étrangères en tête des suppressions de postes

Graphique 13

## Emploi dans les banques en Suisse

en milliers d'équivalents plein temps



Source: BNS

A fin 2015, les banques suisses employaient 38 345 femmes au niveau national (en équivalents plein temps). La part des femmes dans leurs effectifs est ainsi restée constante sur un an, à 37,2 %. Comme les années précédentes, les banques régionales et caisses d'épargne ainsi que les banques Raiffeisen sont en tête des employeurs de main d'œuvre féminine, à respectivement 45,9 % et 45,6 %.

Emploi féminin inchangé

Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), en 2015, le taux de chômage dans le secteur bancaire suisse s'est établi en moyenne à 2,5 %, soit plus d'un demi-point de pourcentage en dessous du taux de chômage dans l'économie globale (3,3 %). En moyenne annuelle sur 2015, on a compté au total 3 666 chômeurs inscrits relevant du secteur bancaire, soit 229 de moins qu'en 2014.<sup>17</sup> Le taux de chômage dans le secteur bancaire a donc baissé de 5,9 % alors que, selon le SECO, le nombre de chômeurs inscrits au niveau de l'économie globale a augmenté de 4,4 %.

Taux de chômage plus faible dans le secteur bancaire que dans les autres secteurs

## 5.2 Evolutions en 2016

L'enquête annuelle de l'ASB relative à l'évolution du personnel dans les banques indique une nette baisse des effectifs au premier semestre 2016: le nombre de postes a diminué de 3 454 (-4,1 %) entre la fin 2015 et juin 2016. Les banques ayant répondu ont enregistré 3 558 entrées et 7 012 sorties.

Nette baisse des effectifs au premier semestre 2016

<sup>17</sup> SECO (2016).

Effectifs en Suisse<sup>18</sup>

En équivalents plein temps	Etat au 31 déc. 2015	Etat au 30 juin 2016	Evolution au 1 <sup>er</sup> semestre 2016			
			Entrées	Sorties	Net	En %
Suisse	87 083	83 629	3 558	7 012	-3 454	-4,1 %

Remarque:  
Nombre de réponses: 162

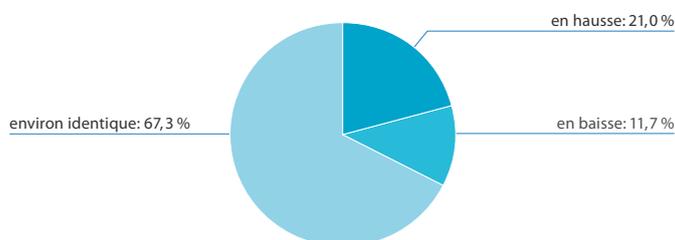
Source: Enquête sur l'emploi dans les banques en Suisse, ASB 2016

S'agissant toutefois des effectifs des banques suisses à l'étranger, on observe un mouvement contraire: plus de 9 900 entrées ont été enregistrées pour un peu plus de 3 200 sorties. Il en résulte, pour les banques ayant répondu, un accroissement net des effectifs à l'étranger de plus de 6 700 personnes.

Pour le second semestre 2016, 67,3 % des banques ayant répondu anticipent une stabilité de l'emploi, soit 2,5 points de pourcentage de moins que lors de la dernière enquête. Elles sont 21 % à prévoir une hausse de leurs effectifs et 11,7 % à envisager une évolution inverse en Suisse. Celles qui anticipent une stabilité ou une hausse de leurs effectifs représentant 74,9 % de l'emploi total, on table sur une tendance au minimum inchangée au second semestre 2016.

Tendance inchangée en matière d'emploi

## Evolution de l'emploi attendue pour le second semestre 2016



Remarque:  
Nombre de réponses: 162  
Parts en % de toutes les réponses.

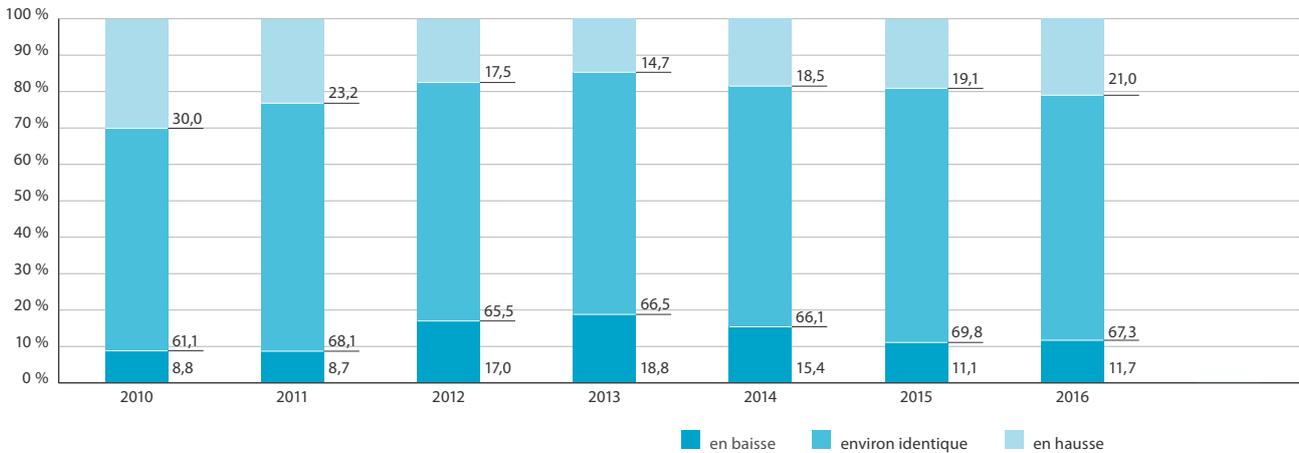
Source: Enquête ASB 2016

Dans les enquêtes relatives à l'évolution du personnel, la majorité des banques ont toujours répondu «environ identique» par le passé. Mais depuis 2013, le nombre des banques prévoyant une baisse de l'emploi diminue, tandis que le nombre de celles anticipant une hausse de l'emploi augmente légèrement. En 2015, cette tendance s'est maintenue en ce qui concerne les prévisions de hausse. En revanche, la part des banques plus pessimistes quant à l'avenir de l'emploi s'est légèrement accrue par rapport à 2014. Elle s'est établie en 2015 à 11,7 %, ce qui reste toutefois nettement en dessous du niveau observé entre 2012 et 2014. Globalement, les anticipations sont restées stables ces dernières années.

Les banques prévoyant une baisse de l'emploi restent peu nombreuses

<sup>18</sup> Les effectifs à fin 2015 résultant de l'enquête de l'ASB sont inférieurs à ceux résultant des statistiques de la BNS. Cet écart s'explique par le taux de réponse à l'enquête de l'ASB. L'enquête a été effectuée auprès de 230 banques en Suisse. Le taux de réponse a été de 70,4 %, ce qui représente 84,5 % des effectifs des banques en Suisse.

## Résultats des enquêtes sur l'évolution du personnel pour les seconds semestres 2010 à 2016



Remarque:  
 Nombre de réponses: 162.  
 Parts en % de toutes les réponses.

Source: Enquête ASB 2016

Les prévisions quant à l'évolution de l'emploi varient peu selon le domaine d'activité. Les banques ayant répondu tablent en majorité, dans tous les domaines, sur une stabilité de l'emploi. Quelques-unes prévoient une légère hausse de leurs effectifs et n'envisagent aucune suppression de postes, notamment dans le domaine de l'Asset Management institutionnel et dans celui des opérations de négoce. Dans le domaine du Retail Banking, les prévisions de suppression et de création de postes sont à peu près équilibrées. Dans le domaine du Private Banking et en particulier en matière de logistique, rares sont les banques ayant répondu qui anticipent un recul des effectifs. Dans la majorité des réponses, la tendance anticipée est celle d'une stabilité de l'emploi.

Stabilité de l'emploi dans presque tous les domaines d'activité

## Tendances de l'emploi au second semestre 2016, par domaines d'activité

Total	Retail Banking	Private Banking	Asset Management institutionnel	Opérations de négoce	Logistique et Opérations ( <i>back office</i> )
→	→	→	→ ↗	→ ↗	→ ↗

Remarque:  
 Le nombre de réponses varie entre 79 et 101 selon les domaines d'activité, il est de 162 pour le «total». Les retours étant nettement plus nombreux pour le «total» que pour les différents domaines d'activité, le «total» est le résultat le plus représentatif. Les tendances sont définies au regard des réponses pondérées du nombre de collaborateurs en Suisse en juin 2016.

Source: Enquête ASB 2016

Au premier semestre 2016, le taux de chômage dans le secteur bancaire s'est inscrit en légère hausse, passant de 2,5 % en décembre 2015 à 2,7 % en juin 2016. Il n'en reste pas moins en-deçà du taux de chômage dans l'économie globale, qui a pourtant baissé depuis décembre 2015 pour s'établir en juin 2016 à 3,1 %.

Légère hausse du taux de chômage dans le secteur bancaire

## 6 Bibliographie

### BAK Basel Economics (BAKBASEL)

«L'importance économique du secteur financier suisse».  
Etude mandatée par l'Association suisse des banquiers (ASB) et  
l'Association suisse d'assurances (ASA), octobre 2015

### Banque nationale suisse (BNS)

«Les banques suisses 2015»  
«Bulletin mensuel de statistiques économiques», diverses éditions  
«Bulletin mensuel de statistiques bancaires», diverses éditions  
«Portail de données», état juillet 2016

### Enquête suisse sur la population active (ESPA)

### Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

«La situation sur le marché du travail», diverses éditions

### Swiss Sustainable Finance

«Nachhaltige Geldanlagen in der Schweiz» – Extrait du  
«Marktbericht Nachhaltige Geldanlagen 2016», mai 2016

### The Boston Consulting Group (BCG)

«Global Wealth 2015: Winning the growth game», juin 2016

### Z/Yen Group Limited

«The Global Financial Centres Index (GFCI) 19», mars 2016

• Association suisse des banquiers  
Aeschenplatz 7  
Case postale 4182  
CH-4002 Bâle  
T +41 61 295 93 93  
F +41 61 272 53 82

[office@sba.ch](mailto:office@sba.ch)  
[www.swissbanking.org](http://www.swissbanking.org)  
[twitter.com/SwissBankingSBA](https://twitter.com/SwissBankingSBA)  
[www.facebook.com/SwissBanking](https://www.facebook.com/SwissBanking)  
[www.swissbanking.org/home/blog](http://www.swissbanking.org/home/blog)